SAUVEZ DES VIES
RESTEZ CHEZ VOUS

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information
N° 2559 - Algérie : 10 DA / 1 €

9e Année - Dimanche 29 novembre 2020 - 13 Rabie Al Tani 1441
www.lechodalgerie-dz.com

**1044** Nouveaux cas
**622** Guérisons
**21** Décès

Lutte contre l'islamophobie

## L'Algérie réaffirme sa position «immuable»

*L'Algérie réaffirme sa position «immuable» en matière de lutte impérative contre le phénomène d'islamophobie et l'élimination de ses sources, a affirmé, vendredi à Niamey (Niger), le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.*

Lire page 4

Covid-19

## Un groupe de laboratoires offre le PCR à 8. 900 DA

*Un groupe de laboratoires d'analyses médicales privés, a annoncé, avec le soutien d'IMD, une société de production de kits de prélèvements et de résultats PCR, une baisse de prix de ces tests virologiques en proposant un prix public de 8.900 DA.»*

Lire page 7

En vue d'asseoir les fondements d'une transition adaptée aux spécificités nationales

# Djerad plaide pour un nouveau modèle énergétique

● Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a réaffirmé, hier, la détermination du gouvernement à instaurer un modèle énergétique durable et à asseoir les fondements d'une transition énergétique adaptée aux spécificités nationales.
Le gouvernement est déterminé à tout mettre en œuvre afin d'instaurer un modèle énergétique durable, où l'efficacité serait le maître mot, a indiqué Djerad dans un rapport sur la transition énergétique en Algérie.
Ainsi, toute action permettant une optimisation accrue de la consommation interne de l'énergie, serait encouragée au même titre que celle pouvant contribuer à prolonger la durée de vie de nos réserves d'hydrocarbures en diversifiant les moyens de production d'énergie alternatives, notamment à base de ressources renouvelables, note le Premier ministre.

Lire page 3

Photo : D.R. ©

● 190 000 jeunes porteurs de projets financés par la CNAC veulent les avantages de l'ANSEJ

## La polémique fait rage !

Lire page 7

● Procès d'Abdelkader Zoukh

## Le parquet de Tipasa requiert 15 ans de prison, verdict le 12 décembre

Lire page 16

5e édition du Forum régional de l'UpM

## Le SG du MAE met en avant «l'attachement» de l'Algérie au processus de Barcelone

Lire page 4

Ligue des champions

## Le MCA arrache le nul devant les Buffles du Borgou (1-1)

Lire page 15

Accidents de la route

# Six décès et 253 blessés durant les dernières 48 heures

Six personnes ont trouvé la mort et 253 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays, durant les dernières 48 heures. Les services de la Protection civile de la wilaya de Batna ont également enregistré le décès d'un jeune homme (24 ans), asphyxié par le monoxyde de carbone émanant d'un appareil de cuisson à l'intérieur d'une habitation. Dans le même cadre, les secours de la PC ont prodigué des soins de première urgence à 40 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains dans les wilayas d'El Bayadh, Sétif, Guelma, Djelfa, Alger, Naâma, Laghouat, Annaba, Tissemsilt, M'sila, Sidi Bel Abbès et Tébessa. En outre, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de sept incendies urbains, industriels et divers dans les wilayas d'Alger, Chlef, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès et Oran. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 220 opérations de sensibilisation à travers 15 wilayas (92 communes) dans le but de rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique. Les mêmes unités ont effectué 280 opérations de désinfection générale à travers 17 wilayas (101 communes), touchant les infrastructures et édifices publics et privés ainsi que des quartiers et ruelles. Les deux opérations ont mobilisé 622 agents, tous grades confondus, 80 ambulances et 82 engins.

El Tarf

## Arrestation de deux passeurs à El Chatt

Les services de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont mis fin aux agissements de deux passeurs de candidats à l'immigration clandestine au niveau de la commune côtière d'El Chatt. Exploitant une information faisant état de la planification de traversées clandestines proposées par deux passeurs issus de la même famille, dont un récidiviste, les services compétents ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier les présumés coupables. Agés entre 20 et 30 ans, les deux mis en cause qui proposaient des traversées illégales par voie maritime ont été appréhendés suite à l'arrestation d'un candidat à l'immigration clandestine qui a fait état du recours aux «services» proposés par les deux frères en contrepartie de sommes conséquentes. Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Dréan qui les a poursuivis pour planification de traversées clandestines, les deux passeurs ont été placés sous mandat de dépôt.

Ghardaïa

## Arrestation d'un «dangereux criminel» dans un quartier populaire

Un «dangereux criminel» a été arrêté dans un quartier populaire à Ghardaïa à l'issue d'une opération de grande ampleur de la police. L'individu, âgé de 26 ans, qui faisant l'objet de plusieurs plaintes déposées par des victimes pour coups et blessures, vol à main armée et destruction des biens d'autrui, a été interpellé «difficilement» avant d'être maîtrisé par les éléments de la sûreté de Ghardaïa. Lors de la perquisition menée au sein de la maison du suspect, menée sous l'autorité du procureur de la République près le tribunal de Ghardaïa, les forces de l'ordre ont découvert des armes blanches (sabres, couteaux, ciseaux et cisaille) et saisi une quantité de psychotropes. En garde à vue, l'individu devrait être présenté devant le juge instructeur pour six affaires portant sur «coups et blessures, vol à main armée, destruction des biens d'autrui, agression et détention des psychotropes»

Sûreté nationale

## 2124 affaires criminelles et arrestation de 2181 mis en cause durant novembre courant

Les services de la Sûreté nationale, spécialisés dans la lutte contre toutes les formes de criminalité, ont élucidé durant novembre courant 2124 affaires donnant lieu à l'arrestation de 2181 suspects impliqués dans plusieurs opérations criminelles dont des agressions corporelles par arme blanche, port d'armes prohibées. «Dans le cadre des efforts de la police dans la lutte contre la criminalité urbaine, sous toutes ses formes, les services de la Sûreté nationale ont enregistré durant le mois de novembre dernier 2124 affaires liées aux agressions corporelles par arme blanche, au port d'armes blanches prohibées, et ce, suite aux interventions des éléments de la police et ses différentes unités opérationnelles dans leurs secteurs de compétence à travers le territoire national donnant lieu à l'arrestation de 2181 suspects». Sur 2124 affaires criminelles, 1324 affaires sont liées à des crimes de port d'arme blanche prohibée, 809 affaires d'agression par arme blanche levant une baisse de 173 affaires d'agression par arme blanche et une baisse de 539 affaires d'agression par arme blanche par rapport au mois d'octobre. 1949 des affaires enregistrées durant le mois d'octobre ont été commises individuellemen,t tandis que 175 affaires ont été commises en groupes criminels. Ces affaires ont enregistré une baisse à travers le territoire national par rapport à septembre dernier. Une baisse de 707 a été enregistré dans le nombre des affaires et de 976 du nombre des personnes impliquées. La Direction générale de Sûreté nationale (DGSN) met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548, celui de secours 17 et la ligne 104, ou encore ses pages page sur Facebook et Twitter de la DGSN demeurent à la disposition des citoyens 24h/24h»

Bouira

## Un groupe de malfaiteurs mis hors d'état de nuire

Ayant comme objectif de lutter sans répit contre la criminalité sous toutes ses formes en milieu urbain, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de wilaya de Bouira de la chambre criminelle ont pu appréhender, avant-hier, en fin de soirée, un gang de quartier composé de sept individus. Ces malfaiteurs se sont rendus responsables d'avoir semé un climat de terreur et créé une atmosphère d'insécurité au milieu d'un quartier résidentiel, afin d'imposer leur contrôle sur ses habitants, par l'agression morale et physique, avec le port et l'utilisation d'armes blanches apparentes, mettant ainsi en danger la vie et la sécurité physique d'autrui. Ils se sont rendus responsables, également, de la violation des décisions administratives émises par les autorités publiques, couvre-feu oblige. Après avoir reçu des informations sur l'existence d'une bagarre avec utilisation d'armes blanches au niveau du quartier 1100 logements situé à la sortie ouest de la ville de Bouira, les policiers se sont rendus sur les lieux et ont arrêté deux individus, dont l'un portait un sabre et de surcroît blessé par une arme blanche. Dans le même contexte, deux autres malfaiteurs du même gang ont été arrêtés et se sont rendus, alors qu'ils se rendaient à bord d'un véhicule à un centre de santé pour se faire soigner des blessures qui ont été provoquées lors de cette bataille rangée à couteaux tirés. Pour poursuivre leur enquête, les éléments de la police judiciaire ont arrêté une autre personne, qui a également été poignardée avec une arme blanche, la poursuite de l'enquête a montré l'implication de deux autres personnes identifiées et qui sont toujours en fuite. Une fois l'enquête et le dossier ficelé, les mis en cause on été présentés devant le procureur de la République qui les a placés sous mandat de dépôt.

Aïn Defla

## Plus de 3540 infractions aux règles préventives recensées en une semaine

Les services de sécurité de Aïn Defla ont recensé, du 19 au 26 novembre, 3543 infractions aux règles préventives liées à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). Les infractions en question ont trait au non-respect de la distanciation physique (990), à la non-désinfection des locaux commerciaux (127), à l'absence de bandes de marquage au sol au niveau des locaux commerciaux (32) et au non-port du masque (2394). Parallèlement à ces actions, les services de police poursuivent leurs campagnes de sensibilisation sur les risques encourus du fait de la pandémie du nouveau coronavirus, notamment par le biais des hauts-parleurs de véhicules sillonnant les artères des villes de la wilaya en vue de mettre en garde la population contre tout relâchement, dont les conséquences leur seront préjudiciables à plus d'un titre. En marge de ces opérations, 2500 masques buccaux ont été distribués aux citoyens, non sans leur expliquer l'importance du port de ce moyen de protection dans la prévention contre l'épidémie. Les services de la police réitèrent leur appel aux citoyens à faire preuve d'esprit collectif en observant scrupuleusement les mesures préventives à même de permettre d'endiguer cette pandémie.

Sûreté d'Alger

## Arrestation de quatre suspects et récupération d'un véhicule volé à Baba Hassan

Les services de la deuxième sûreté urbaine à Baba Hassen, relevant de la circonscription, administrative de la sûreté de Draria ont arrêté quatre mis en cause, récupéré un véhicule volé et saisi plusieurs sommes d'argent. L'affaire a été traitée par les services de la deuxième sûreté urbaine à Baba Hassen, relevant de la circonscription administrative de la sûreté de Draria, suite à une plainte déposée par un citoyen concernant le vol de son véhicule. Suite aux investigations menées, les éléments de la police judiciaire ont identifié les quatre mis en cause et récupéré le véhicule volé tout en saisissant plusieurs sommes d'argent en dinars et en devises. La même opération a permis la saisie d'un permis de conduire, deux fusils harpon, un fusil de chasse et des comprimés psychotropes. Les mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes qui ont ordonné leur mis en détention provisoire.

El Oued

## Saisie de près de 50 000 capsules de médicaments à effet psychotrope

La Brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant de la sûreté de la wilaya d'El Oueds a procédé à la saisie de près de 50 000 capsules de médicaments à effet psychotrope. «Cette opération qualitative a été enclenchée suite à l'exploitation d'informations faisant état de l'activité d'un suspect à bord d'un véhicule touristique, en possession d'une quantité très importante de produits pharmaceutiques à effet psychotrope.» Après une surveillance, il a été arrêté en possession de 49 800 capsules de médicaments à effet psychotrope. Après finalisation des procédures légales, le mis en cause a été déféré devant les autorités judiciaires compétentes.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

**Directeur Général Fondateur**
**Tewfiq Meraou**

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
**Ahsene Saaid**
Directrice de la Rédaction
**Dr Lila Meraou**
Rédacteur en Chef
**Mouloud Hamdi**
Directeur Technique
**Walid Boumaaraf**

**Siège Social :** 32, Avenue de Maubeuge - Alger
**Rédaction :** 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
*Tél-Fax* **: 023 54 23 23 / 023 54 23 02**
**Direction de la publicité :** *Tél-Fax* **: 023 54 23 04**
Banque de développement local — Compte N° : 00500111400201363101 3

**Anep**
**Tél : 021 73 76 78**
**021 73 71 28**
**Fax : 021 73 95 59**
**Diffusion**
**Ouest-Centre-Est**
**Zigzag** Expresse
**Impression**
**SIA**

www.lechodalgerie-dz.com — E-mail : echodalgerie@gmail.com — L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information — @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

## En vue d'asseoir les fondements d'une transition adaptée aux spécificités nationales

# Djerad plaide pour un nouveau modèle énergétique

*Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a réaffirmé hier la détermination du gouvernement à instaurer un modèle énergétique durable et à asseoir les fondements d'une transition énergétique adaptée aux spécificités nationales.*

Le gouvernement est déterminé à tout mettre en œuvre afin d'instaurer un modèle énergétique durable, où l'efficacité serait le maitre mot, a indiqué Djerad dans un rapport sur la transition énergétique en Algérie. Ainsi, toute action permettant une optimisation accrue de la consommation interne de l'énergie, serait encouragée au même titre que celle pouvant contribuer à prolonger la durée de vie de nos réserves d'hydrocarbures en diversifiant les moyens de production d'énergie alternatives, notamment à base de ressources renouvelables, note le Premier ministre. Les volumes de gaz et pétrole épargnés pourraient ouvrir, dans ce cas, de nouvelles perspectives à travers un élargissement effectif des activités pétrochimiques locales dont les produits finis ont des débouchés réels sur le marché international, devenu trop incertain pour les ressources énergétiques primaires à l'état brut, selon Djerad. Cette reconversion sera conjuguée au développement des énergies renouvelables notamment à travers la composante solaire, dont jouissent assez équitablement toutes les régions du territoire national, ce qui permettra d'assurer des revenus plus stables pour le pays qui, pourrait alors mener sereinement sa politique de développement, loin de certains aléas extérieurs. Le gouvernement encouragera également les activités industrielles liées au secteur de l'énergie et adaptées à l'échelle des PME/PMI, créatrices d'emplois et de richesses locales, et ce, dans le cadre d'un schéma étudié au préalable et visant l'atténuation des disparités régionales. Le gouvernement s'attend ainsi à des économies notables sur la consommation intérieure d'énergie à court terme dans le transport, notamment à travers l'incitation publique à un recours plus accru au gaz GPL/C et GNC, et dans l'habitat, l'industrie, l'éclairage public, les ressources en eau et l'agriculture. Par ailleurs, le gouvernement s'engage dès maintenant à asseoir les fondements d'une transition énergétique adaptée aux spécificités nationales, en mobilisant toutes les potentialités du pays pouvant mener à une concrétisation réelle des objectifs tracés, sans oublier l'instauration de mécanismes d'évaluation continue et rigoureuse des progrès accomplis. Dans ce cadre, une grande importance est accordée à la formation et la qualification des ressources humaines, la recherche et l'innovation. Le gouvernement veillera également à créer l'écosystème approprié à une amélioration effective des cadres réglementaire et législatif régissant l'ensemble des activités énergétiques dans le pays. Il s'engage aussi à mobiliser, sans délai, les soutiens financiers nécessaires, dans l'objectif d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables et diversifier leurs usages dans l'ensemble des secteurs d'activité, créateurs de richesses et d'emplois durables. Cette démarche sera accompagnée, poursuit Djerad, par des transformations structurelles en matière d'environnement socioéconomique en levant toutes les entraves et autres comportements bureaucratiques qui ont prévalu jusqu'ici.

Le Premier ministre juge ainsi inévitables, pour l'avenir du pays, ces mutations énergétiques qui sont nécessaires pour intégrer la dynamique universelle qui s'impose dans le domaine et léguer ainsi un patrimoine sur lequel les générations futures peuvent compter. Il a rappelé que le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République avait d'emblée placé la transition énergétique au cœur des politiques de développement du pays, selon la triptyque d'un renouvellement économique basé sur la sécurité alimentaire, la transition énergétique et l'économie numérique.

Il a, dans ce cadre, souligné la nécessité rompre avec le cycle infernal de dépendance chronique de l'extérieur en termes de maîtrise réelle du savoir universel et ses applications sur le terrain, les concepts techniques novateurs qui en découlent et enfin les progrès organiques qui les accompagnent. Connue pour son potentiel énergétique hors hydrocarbures, notamment dans la mise en valeur de ressources nouvelles telles que l'énergie solaire, éolienne et thermique, l'Algérie compte faire de la relance et du développement de la transition énergétique, inscrite dans le programme du président de la République, son cheval de bataille durant les prochaines années. C'est du moins ce que laisse apparaître la nouvelle approche du gouvernement qui prône une politique de transition énergétique impliquant tous les secteurs d'activités économiques et sociales. La formation de compétences nationales est une nécessité impérieuse pour créer une véritable économie basée sur les énergies hors hydrocarbures. À ce titre, une politique de communication et de sensibilisation est indispensable pour que les citoyens intègrent la culture des énergies renouvelables dans leurs comportements quotidiens. Le gouvernement qui a entendu, lors de sa dernière réunion, une communication présentée par le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables consacrée à la feuille de route pour la relance et le développement de ce secteur dans le cadre de la nouvelle approche économique et sociale, entend ainsi faire de la transition énergétique une nécessité et un choix stratégique. La mise en œuvre du programme du gouvernement est graduelle et consiste à prendre en charge en premier lieu les préoccupations des citoyens au niveau des collectivités locales dans les domaines de l'habitat, de l'agriculture, de l'industrie, du transport et de toutes les activités liées au développement économique. Pour rappel, le Premier ministre avait affirmé que la consécration du nouveau Plan de relance économique permettra de venir à bout des situations d'«impasse» qui perdurent, relevant que ce plan devra préserver le caractère social de l'Etat. Il avait assuré que les délais de mise en œuvre du nouveau Plan seront fixés selon les priorités, les coûts nécessaires, les incidences, les acquis, les risques et les difficultés liées à sa mise en œuvre et ce à travers la prise de mesures urgentes à des effets immédiates. Ces décisions seront exécutées de manière urgente et sans plus tarder avant la fin de l'année en cours, a-t-il expliqué, ajoutant que lesdites décisions devront venir à bout des situations d'impasse qui perdurent. Il a relevé, dans ce sens, l'existence de mesures à court terme, avant fin 2021, visant à se préparer au changement structurel de l'environnement socioéconomique afin de réaliser l'efficacité et la compétence. Ces réformes doivent inclure des mécanismes efficaces en vue de la prise en charge des effets secondaires potentiels devant résulter de ces mesures, notamment en ce qui concerne le pouvoir d'achat des citoyens.

**T. Benslimane**

## Groupe parlementaire FLN

# La résolution du Parlement européen dépourvue du moindre fondement diplomatique

Le groupe parlementaire du Front de libération nationale (FLN) à l'Assemblée populaire nationale (APN) a condamné, hier, dans un communiqué la résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie, la qualifiant d'«attitude éhontée» et d'action «dépourvue du moindre fondement diplomatique, dont le respect de la souveraineté des Etats». En réaction à la résolution entérinée par de l'Union européenne (UE) sur la situation des Droits de l'Homme en Algérie, le groupe parlementaire FLN a estimé qu'il s'agissait d'une attitude flagrante voire une ingérence éhontée dans les affaires internes des pays et une action dépourvue du moindre fondement diplomatique, dont le respect de la souveraineté des Etats». Cette action serait «une copie conforme de la résolution de la honte adoptée par la même instance le 28 novembre 2019» et qui était en soi, rappelle le groupe parlementaire, «une immixtion vile dans les affaires internes des Algériens qui ont su répondre aux voix insolentes désirant attenter à leur souveraineté». Face à la résolution de 2019, une réponse on ne peut plus convaincante a été apportée au PE à travers, rappelle le même groupe, une participation massive à la présidentielle du 12 décembre 2019, laquelle a laissé émerger un président soutenue par une volonté populaire libre, reconnue par l'ennemi avant l'ami». Et d'affirmer que la vie privée des Algériens est «une affaire interne et l'Etat algérien applique la légalité et la légitimité dans ses actions par pur respect au peuple avant que cela ne soit contraignant ou un engagement international». Le groupe parlementaire ne plaide pas par éthique à l'action parlementaire autant qu'il assume la responsabilité de représenter les citoyens et préserver le flambeau de la liberté allumé par les chouhada et qui illumine aujourd'hui les institutions de l'Etat forgés par les Algériens et promues par les cadres et élites de la patrie. L'Algérie qui a affronté le joug colonial et avancé dans la voie du développement et de l'édification, en misant dans ses politiques sur le respect du droit international, de la souveraineté des états et de la non ingérence dans les affaires internes d'autrui, considère que toute affaire interne fait l'objet de traitement et d'analyse par ses propres institutions légitimes et qu'aucune partie n'est en droit de les débattre ou encore les examiner, affirme encore le même groupe parlementaire. De même qu'il a appelé l'UE à réfléchir longuement avant d'évoquer l'Algérie, peuple, gouvernement et institutions, la sécurité voulue étant instaurée grâce à la cohésion étroite entre le peuple, l'ANP et les institutions de l'Etat. Soulignant que l'UE devrait «débattre de ses questions internes, dans la limite de la compétence de son Parlement élargi», le même groupe parlementaire a invité l'institution européenne a soutenir les peuples dont les droits et libertés ont été bafoués, notamment la cause palestinienne, le droit à l'autodétermination au Sahara occidental, et de veiller au respect du droit international et des résolutions onusiennes. Le groupe parlementaire du FLN a appelé, enfin, l'ensemble des franges de la société parmi les partis, associations, et personnalités nationales à l'impérative mobilisation et au resserrement des rangs, assurant que l'objectif de ces manouvres était de cibler la sécurité et la stabilité de l'Algérie, particulièrement en cette phase où le peuple algérien est en voie d'édifier l'Algérie nouvelle à la faveur d'une nouvelle constitution consacrant davantage de droits et de libertés.

**A. S.**

## Lutte contre l'islamophobie

# L'Algérie réaffirme sa position «immuable»

*L'Algérie réaffirme sa position «immuable» en matière de lutte impérative contre le phénomène d'islamophobie et l'élimination de ses sources, a affirmé, vendredi à Niamey (Niger), le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.*

Dans son allocution à l'occasion de la 47e session des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Boukadoum a indiqué que «l'Algérie réaffirme, depuis cette tribune, sa position immuable consistant en l'impérative lutte contre le phénomène d'islamophobie et l'élimination de ses sources, réaffirmant son rejet de l'atteinte à autrui sous le couvert de la liberté d'expression». «Les travaux de notre Conseil ministériel se tiennent sous le slogan +Unis contre le terrorisme et pour la paix et le développement+, un choix judicieux qui traduit, en cette conjoncture sensible dans l'histoire de notre monde musulman, la volonté de chacun de nous de concrétiser les objectifs et principes nobles de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) qui est le porte-voix unificateur des pays musulmans», a poursuivi le ministre. Il s'agit, également d'une opportunité pour «réaffirmer notre détermination et notre volonté commune à garantir la cohésion de notre action collective face à nombre de défis auxquels les pays membres font face pour consacrer la paix et la sécurité», a-t-il ajouté précisant qu'«il ne saurait y avoir de développement sans sécurité, ni de sécurité sans développement durable». Dans ce contexte, Boukadoum a rappelé que cette «réunion intervient dans un contexte extrêmement complexe, où notre monde musulman fait face à plusieurs défis, en tête desquels le terrorisme transnational et l'extrémisme violent, la montée de l'islamophobie, les atteintes à l'Islam et l'aggravation des crises et conflits régionaux qui entament la sécurité et la stabilité de plusieurs peuples et pays membres de notre organisation».Et d'ajouter que «le terrorisme constitue une menace mondiale à la paix et à la stabilités internationales, et en appelle à davantage d'efforts de notre part pour conforter les avancées réalisées en termes de lutte contre ce fléau, à travers la conclusion d'une convention internationale inclusive, à laquelle l'Algérie n'a eu de cesse d'appeler tout en soulignant la mise en œuvre effective des mécanismes internationaux et régionaux». «En dépit des avancées réalisées en matière de lutte contre les groupes terroristes de par le monde, ces derniers continuent à terroriser nombre de pays de l'organisation, notamment les pays du Sahel», a poursuivi le ministre soulignant que «nous sommes appelés, aujourd'hui plus que jamais, à asseoir les règles de coopération et de solidarité face à ce fléau». «L'Algérie, de par sa douloureuse expérience en matière de lutte contre le terrorisme, et partant de sa foi en l'importance des initiatives visant à asseoir les fondements de la paix et de la sécurité dans le monde, a renforcé ses efforts en matière de lutte antiterroriste. Elle a été la première à avoir conclu une convention de lutte antiterroriste au niveau africain et ses efforts ont été couronnés par l'adoption par le Conseil de sécurité en décembre 2009, de la résolution 1904, relative à la criminalisation du paiement de rançon», a tenu à rappeler Boukadoum. «L'Algérie est, aujourd'hui, entièrement engagée à consolider la coopération régionale et internationale en termes de lutte antiterroriste et de tarissement de ses sources de financement et souligne l'importance du développement dans la consécration de la sécurité nationale», a-t-il indiqué. «Mon pays est toujours disposé à partager son expérience, acquise dans son combat contre ce fléau et appelle à relancer le développement dans les pays du Sahel pour éradiquer le terrorisme et l'extrémisme», a-t-il fait savoir. Et d'ajouter que «la montée de l'islamophobie dans certains pays occidentaux a attisé les tensions sur tous les plans et créé d'autres entraves à la diversité et au caractère pluriel des culture au sein des sociétés», ajoutant que «la poursuite de telles attitudes et actes islamophobes, constitue une violation flagrante des droits de l'homme et un défi continu des valeurs universelles de tolérance, de dialogue et de coopération». «Les communautés musulmanes établies dans des pays non-musulmans font encore face à différentes formes de ségrégation et de marginalisation en termes d'opportunités d'emploi, d'éducation et d'autres droits», a-t-il ajouté précisant que «l'offense, l'injure, l'invective et le mépris des croyances d'autrui sous le couvert de la liberté d'expression dénote l'existence d'une crise d'éthique profonde dans les sociétés qui relayent de telles attitudes, d'où l'impératif pour ces pays de réfléchir à la manière de traiter cette crise à la base». «Nous exprimions, aujourd'hui, notre profonde inquiétude et préoccupation quant à la montée de la campagne de haine systémique contre l'Islam et les musulmans qui se nourrit d'une stéréotype relayée par certaines politiques et certains médias occidentaux et aussi sur les réseaux sociaux pour faire l'apologie des messages des groupes extrémistes incitant à la haine», a encore affirmé le ministre. Par ailleurs, Boukadoum a précisé que cette session examine «nombre de questions intéressant notre monde musulman, en tête desquelles la question palestinienne qui demeure la cause centrale de notre organisation». Pour le ministre, «les idéaux prévalant en ces temps, dont le respect des droits de l'homme, le vivre en sécurité et paix, le renforcement des libertés individuelles et collectives, la consécration de la démocratie et la liberté d'expression, n'ont malheureusement pas atteint le peuple palestinien qui souffre encore de politiques racistes désuètes qui le privent de son droit intangible à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant avec Al Qods pour capitale». «Face à ces défis multidimensionnels dont souffre le monde islamique, l'OCI a besoin, plus que jamais, d'une réforme globale et profonde qui lui permette d'être plus forte et plus solide devant les défis qui se posent à la nation musulmane mais aussi pour hisser haut sa voix à l'échelle mondiale», a souligné le ministre précisant qu' «il est de notre responsabilité, en tant que pays membres et secrétariat général, de poursuivre le processus de réforme de l'OCI en vue de l'adapter aux exigences actuelles et lui permettre, ainsi, de s'imposer en tant que partenaire essentiel dans les relations internationales». «Il est impératif que cela demeure une priorité pour nous tous, en la concrétisant par le parachèvement des réformes structurelles et organisationnelles, la garantie de la rigueur dans la gestion des ressources et la consécration des fondements de la bonne et transparente gouvernance. L'OCI doit impérativement consacrer, le plus possible, le consensus de ses membres».

À cette occasion, Boukadoum a tenu à présenter au Gouvernement et au peuple nigériens les «sincères» condoléances de l'Algérie suite au décès de l'ancien président Mamadou Tandja.

**Ali B. / Ag.**

## 5e édition du Forum régional de l'UpM

# Le SG du MAE met en avant «l'attachement» de l'Algérie au processus de Barcelone

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Chakib Rachid Kaïd, a pris part vendredi à la 5e édition du Forum régional de l'Union pour la Méditerranée (UpM), lors de laquelle il a mis en avant «l'attachement» de l'Algérie au Processus de Barcelone. Lors de ce forum, tenu en visioconférence, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères a passé en revue les priorités de l'Algérie dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne et rappelé son «engagement à œuvrer de concert avec ses partenaires, sur la base du principe de +géométrie variable+ pour la réalisation des principaux objectifs du partenariat euro-méditerranéen et en faveur d'un ensemble régional prospère». La vision de l'Algérie concernant les défis auxquels la région méditerranéenne est confrontée, notamment aux plans sécuritaire, économique et social, a été également mise en exergue par M. Kaïd. Cette rencontre est intervenue au lendemain de la réunion ayant regroupé les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne et leurs homologues du voisinage Sud consacrée à la présentation par l'UE d'une nouvelle politique de Voisinage Sud, et à laquelle le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères avait également pris part. La 5e édition du Forum régional de l'UpM, qui a coïncidé cette année avec la célébration du 25e anniversaire du lancement du Processus de Barcelone, s'est tenue sous la coprésidence de M. Josep Borrell, haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, vice-président de la Commission européenne, au titre des pays du Nord, et de M. Ayman Safadi, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Royaume de Jordanie, au titre des pays du Sud.

**M. T.**

## Covid-19

# Réception prochaine d'une quantité de Lovenox

La directrice générale de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Fatima Ouakti, a annoncé, vendredi, la réception «prochaine» par la PCH d'une quantité du médicament Lovenox (anticoagulant) qui fait partie du protocole thérapeutique contre la Covid-19. La même responsable a fait savoir que «la PCH dispose actuellement d'un stock suffisant en cette substance sur laquelle la demande a augmenté ces derniers jours, ajoutant que son organe recevra prochainement une quantité importé par un laboratoire, qui est actuellement soumise au contrôle de l'Agence nationale des médicaments. «La PCH recevra ultérieurement un deuxième lot de Lovenox produit localement par un laboratoire national ce qui contribuera à satisfaire le besoin des patients Covid-19 au niveau des établissements hospitaliers et des officines», a-t-elle souligné. Elle a déploré, par ailleurs, le fait que certains médecins et pharmaciens achètent ce médicament pour le stocker, d'où la pénurie sur le marché. Pour sa part, le président du Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO), a indiqué que le Lovenox manquait au niveau des officines en raison de la petite quantité qu'elles recevaient face une forte demande, s'inquiétant du fait que les patients soient privés de cette molécule importante. Il a également déploré les conditions imposées par certains grossistes aux pharmaciens privés pour obtenir ce médicament vital en leur proposant d'autres produits pour pouvoir s'en procurer. S'agissant des médicaments destinés au traitement du cancer qui ont également connu une rupture, la directrice de la PCH a fait savoir que son administration avait importé plusieurs quotas de ces produits et elle va prochainement recevoir d'autres quantités pour renforcer le stock.

**Yasmine D.**

Commerce

# Les pâtes alimentaires subventionnées ne sont pas concernées par la hausse des prix

*Les pâtes alimentaires, dont la matière première est subventionnée par l'Etat, ne sont pas concernées par la hausse des prix qui a touché certaines marques, a affirmé le directeur général de la régulation et l'organisation des marchés du ministère du Commerce, Sami Kolli. «Effectivement, nous avons remarqué une hausse des prix certaines marques de pâtes qui ont connu une augmentation de 5 à 10 DA le kilogramme, mais pas toutes», a fait constater Sami Kolli dans une déclaration, en précisant que les industriels qui importent par leur propre argent le blé dur, matière de base pour la fabrication de la semoule et des pâtes, fixent le prix de ce produit alimentaire en tenant compte des cours de cette céréale sur le marché boursier international (qui avoisine actuellement 212 euros la tonne).*

Ce même responsable a souligné que le ministère tenait à faire respecter l'application des prix imposés par l'Etat sur les produits subventionnés. «Nos brigades sont déployées sur le terrain à travers les 48 wilayas pour s'assurer de l'application des prix en vigueur et de signaler toute hausse non règlementaire», a-t-il fait savoir. La filière agro-alimentaire des pâtes et semoule avait connu un certain «dysfonctionnement» après la parution, en septembre dernier, des deux décrets au Journal officiel (numéro 52) relatifs à la levée de subvention sur le blé tendre et dur destinés à la fabrication d'autres types de farine, de semoule de blé, de pâtes alimentaires et couscous. Une décision qui avait pris les opérateurs de la filière au dépourvu, entraînant une tension sur le marché. «Mais tout est rentré dans l'ordre lorsque le ministère a annoncé, il y a une quinzaine de jours, le report de l'application de ce décret à une date indéterminée», a assuré Sami Kolli. «Nous avons prévu une période transitoire supplémentaire avant la mise en vigueur de ce décret», a-t-il poursuivi jugeant que cette période était nécessaire pour mieux expliquer le dispositif réglementaire et faire adhérer les professionnels tout en veillant à ce qu'il ait un approvisionnement régulier du marché. En outre, le responsable de la régulation des prix a tenu à rassurer les citoyens sur «la disponibilité de la semoule et de ses dérivés sur le marché», réfutant les informations circulant sur les réseaux sociaux sur la pénurie de ces produits. Il n'y a aucune pénurie du moment qu'il y'a un approvisionnement régulier des semouleries par l'OAIC (Office algérien interprofessionnel des céréales), a-t-il dit.

Au terme de ce mois de novembre, les quantités de blé dur distribuées au profit des 135 unités industrielles de semoule et dérive (couscous, pâtes..) dépasseraient 2 millions de quintaux», a-t-il prévu. Pour les deux mois précédents (octobre et septembre)» le blé dur distribué à ces semouleries avait atteint des quantités respectives de 1 782 000 quintaux et 2 050 000 quintaux», a-t-il fait savoir, en précisant que toutes ces quantités ont été cédées au prix habituel (subventionné)». Le responsable de la régulation des prix a tenu à rappeler que le ministère du Commerce travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture qui est chargé de l'approvisionnement des minoteries et des semouleries en matière première à travers l'OAIC et le ministère de l'Industrie à travers le groupe public agro-industrie Agrodiv qui est considéré comme un groupe régulateur en matière de semoule et de pâtes. Le président de l'Association nationale des commerçants et des artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulanouar, a admis, pour sa part, une augmentation des prix de la semoule et dérivés chez «certains» industriels des l'annonce du décret sur la levée des subventions sur le blé par le ministère du Commerce. «Il y a certains producteurs qui ont anticipé les choses par rapport à la publication de ce décret qui pourtant a été aussitôt gelé», a-t-il fait remarquer. Boulanouar a relevé, par ailleurs, une baisse relative du rythme de la production, non pas à cause d'un manque de la matière première mais plutôt en raison du confinement imposé aux employés des unités agro-alimentaires touchés par le coronavirus ou leurs familles. Il a également évoqué le problème de transport des marchandises à cause du couvre feu sanitaire notamment pour les gens qui travaillent dans l'informel. «Beaucoup de gens dans le secteur économique et les services des transports de marchandises travaillent en noir ce qui les empêche d'avoir des autorisations pour circuler», a-t-il noté. Ceci dit, estime-t-il, «rien ne justifie la hausse des prix des produits alimentaires par les producteurs, même pas la dévaluation du dinar et la hausse du coût de production invoquées par les industriels» Selon lui, «les producteurs doivent faire preuve de solidarité envers les citoyens surtout en ces temps difficiles marqués par la crise sanitaire mondiale», a-t-il conclu.

**Zeribet M. /Ag.**

Rentrée universitaire 2020-2021

# Rencontre avec les partenaires sociaux, à partir de la semaine prochaine

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé, hier, la tenue, à partir de la semaine prochaine, d'une rencontre avec les partenaires sociaux, sur la rentrée universitaire 2020-2021 prévue le 15 décembre prochain.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa supervision du lancement d'une campagne de reboisement d'espaces au niveau d'établissements universitaires et de recherche à Alger, le ministre a affirmé qu'il «entamera à partir de la semaine prochaine, des rencontres avec les partenaires sociaux sur la rentrée universitaire pour l'année 2020-2021», soulignant que «la préparation de cette année universitaire avait commencé en mois d'août dernier». Toutes les informations et procédures inhérentes à la rentrée universitaire seront dévoilées la semaine prochaine, a précisé Benziane, ajoutant que le ministère est «prêt» à tous les scénarios possibles sur la rentrée universitaire, notamment le scénario du 15 décembre prochain. Concernant la clôture de l'année universitaire 2019-2020, le ministre a indiqué que «celle-ci prendra fin le 15 décembre prochain», notant que «plus de 90 % des étudiants ont terminé leur formation». Quant aux 280 000 nouveaux bacheliers, le ministre a dit que les cours seront dispensés par groupes et ce, «en présentiel et à distance ».

El Guerguarat

# Taleb Omar : «Le Maroc mobilise des manifestants en soutien à ses convoitises coloniales»

L'ambassadeur sahraoui en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé, hier, que le Maroc mobilisait des manifestants pour soutenir ses convoitises coloniales «par menace, intimidation ou par achat des consciences». «Les rapports de presse et les médias sociaux mettent au clair au quotidien la mobilisation par l'occupant marocain de manifestants pour mener des sit-in dans des pays européens pour conforter ses convoitises coloniales en recourant à la menace et au harcèlement», c'est-à-dire «soit en poussant les manifestants aux sit-in ou en obstruant tout service ou document dans les représentations marocaines en Europe», a précisé Taleb Omar en marge d'une manifestation organisée par la Fédération nationale de la société civile.

Le Maroc, poursuit le responsable sahraoui, fait appel à des étrangers pour appuyer son occupation du Sahara occidental et taire ses violations des lois internationales. «Il n'y a rien en commun entre ceux qui se font mener au bâton et ceux qui soutiennent la cause sahraouie par conviction aux engagements internationaux et par respect aux chartes onusiennes», a indiqué l'ambassadeur sahraoui qui réaffirme que «le soutien aux causes justes émane des principes de bravoure, de militantisme, de qualités humaines mais également des préceptes de l'Islam qui prônent le soutien du musulman à son frère quelles qu'en soient les circonstances». Evoquant le retour du peuple sahraoui à la lutte armée contre l'occupation marocaine, le diplomate sahraoui a mis en avant le caractère pacifique de son peuple qui a attendu avec patience des années pour l'indépendance. «Le régime marocain et ses alliés ont tenté de faire du plan de la paix un plan de soumission, et fermé toutes les portes devant nous», a-t-il déploré, ajoutant : «Nous n'avons qu'à recourir à la lutte armée.»

Dans le même sillage, Taleb Omar a fait savoir que «rien n'indique que le régime marocain a l'intention de corriger sa position ou que l'ONU s'acquittera de sa mission pour mettre fin aux plans expansionnistes du Maroc», qui, ajoute-t-il «déstabiliseront le continent africain». «Les Sahraouis luttent pour la paix juste et durable ainsi que pour le respect de l'acte constitutif de l'UA qui met l'accent sur le respect des frontières héritées à l'indépendance, outre le droit des peuples à l'autodétermination», contrairement au «régime marocain, soutenu par des puissances coloniales, qui œuvre pour des concepts dévastateurs», a-t-il fait savoir. À cette occasion, l'ambassadeur sahraoui a salué «l'élan de solidarité du peuple algérien en soutien au peuple sahraoui et sa cause juste contre l'occupation marocaine». «Le soutien du pays qui a sacrifié un million et demi de martyrs et la Mecque des révolutionnaires apporte davantage de volonté pour la victoire», a ajouté Taleb Omar.

**N. I.**

## Selon Benbouzid

# Le choix du vaccin anti-covid sera étudié la semaine prochaine

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a révélé, ce samedi 28 novembre 2020, lors d'une visite de travail qui l'a conduit à la wilaya de Boumerdes, que le choix du vaccin contre le coronavirus Covid-19 pour l'Algérie sera étudié la semaine prochaine, rapportent plusieurs médias. Le premier responsable du secteur a indiqué, lors d'une conférence de presse, que la situation sanitaire a imposé aux laboratoires internationaux de produire un vaccin dans les plus brefs délais. Le ministre de la Santé a déclaré que la situation épidémiologique est maîtrisée au niveau de Boumerdès, en ce qui concerne le nombre de lits distribués aux hôpitaux publics. En marge d'une visite de travail conjointe avec le ministre de la Poste et des Télécommunications, le ministre a révélé qu'une réserve d'oxygène avait été affectée à l'hôpital de Boumerdès, soulignant que les personnes atteintes du Covid-19 occupent 60% des lits d'hôpitaux dans la même wilaya. **Y. D.**

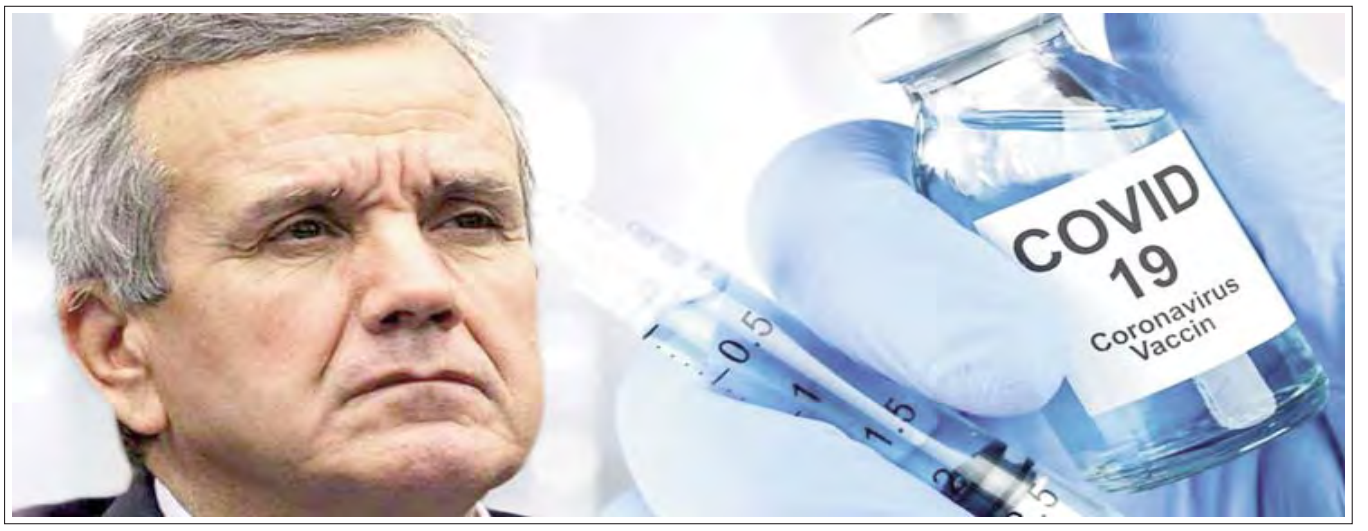


## Banque

# Le CPA inaugure un nouvel espace dédié aux PME et les startups

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) inaugure, ce jour , un nouvel espace dédié à la PME et les startups. Cet espace sera lancé au niveau de l'agence El Khettabi (117), sous l'égide du PDG de la Banque, Mohammed Dahmani, en présence des hautes autorités, ainsi que des cadres supérieurs de la Banque, Le CPA, affirme à cette occasion, de la diversification de son offre bancaire à travers l'implémentation de toute une stratégie de développement et d'accompagnement inédite en direction de la PME et des startups labellisée «PME By CPA». «PME By CPA» est une approche commerciale moderne de traitement du segment de la très petite, petite et moyenne entreprise, explique la même source, ajoutant que cette nouvelle offre dénommée «Sahel», de par sa spécificité qui répond dans sa globalité aux attentes de ce segment. Le CPA a lancé deux produits sous la gamme «Sahel», à savoir : «Sahel Nachati», destiné au financement des besoins en fonds de roulement de la PME et des startups, ainsi que «Sahel Mahel», destiné au financement de l'acquisition de locaux commerciaux, et ou l'aménagement, ou la location du local commercial. À travers ce nouvel espace dédié pour cette catégorie de clientèle, animé par des chargés de comptes PME à l'écoute de leurs préoccupations, le traitement des demandes de la clientèle PME sera «plus simple et plus efficace» et que le client PME se sente dans les «meilleures conditions» pour traiter ses affaires au niveau de la Banque, assure la Banque. Aussi, afin de conforter sa vocation de Banque de proximité, à l'écoute de sa clientèle, le CPA est très actif à travers sa page Facebook officielle, canal supplémentaire de communication et de promotion de l'ensemble de sa gamme de produits et services. La démarche du CPA s'inscrit dans le cadre de son engagement en tant que Banque citoyenne au service du développement de l'économie nationale.

## Energies renouvelables

# Le CEREFE publie son premier rapport annuel

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) vient de publier son premier rapport annuel dans lequel il présente la situation énergétique en Algérie avec une nouvelle approche en vue d'élaborer une stratégie nationale de transition énergétique. Intitulé «Transition énergétique en Algérie: Leçons, état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables», le rapport du CREFE, dont l'APS a obtenu une copie, est réparti sur trois parties consacrées, respectivement, à «l'évolution du mix énergétique dans le monde et les leçons à tirer», «l'historique et état des lieux des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Algérie», et à une «contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de transition énergétique adaptée à l'Algérie».

«L'élaboration de ce rapport s'inscrit donc en parfaite harmonie avec la vision du plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, qui accorde une place importante à la transition énergétique selon le triptyque d'un renouvellement économique basé sur la sécurité alimentaire, la transition énergétique et l'économie numérique», lit-on dans le rapport. Il s'agit d'une analyse «sereine» menée sur la base de données «assez actualisées» et reflétant au mieux la réalité du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans le pays, dans l'objectif d'évaluer le chemin parcouru à ce jour dans le domaine et tirer les enseignements qui s'imposent.

Dans ce cadre, le Commissariat a mené diverses réflexions «afin de ne pas reproduire les mêmes schémas d'échec», et tracer la ligne directrice qu'il entend suivre en vue de coordonner la mise en œuvre concrète des actions planifiées, en faisant participer les parties prenantes, publiques ou privées, intéressées par leur exécution, lit-on dans le rapport. Un message du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a été publié dans ce rapport, et qui souligne la détermination du gouvernement à instaurer un modèle énergétique durable et à asseoir les fondements d'une transition énergétique adaptée aux spécificités nationales. Dans ce message, Djerad réitère notamment les engagements du gouvernement en matière de développement des énergies renouvelables, de mobilisation des financements nécessaires, de soutien aux activités industrielles dans le secteur de l'énergie et d'encouragement à toute action permettant une optimisation accrue de la consommation interne de l'énergie. Placé auprès du Premier ministre, le CEREFE est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargé d'élaborer les instruments de prospective à moyen et long terme en vue d'anticiper les grandes mutations énergétiques et contribuer à la définition des grandes orientations de la politique nationale de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. En tant qu'organe indépendant, le CEREFE est également chargé d'évaluer la politique nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et les outils mobilisés pour sa mise en œuvre, et proposer toute mesure de nature à l'améliorer. Le CREFE est dirigé, depuis sa création fin 2019, par le Pr Noureddine Yassaa.

## Intempéries

# La DGSN se mobilise pour assurer la fluidité du trafic routier

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé ses services pour fluidifier le trafic routier notamment dans les wilayas Centre et Est du pays, où d'importantes chutes de pluies ont été enregistrées. Dans un communiqué rendu public hier, la DGSN a précisé que ces opérations ont touché «tous les points noirs routiers, outre l'interdiction du stationnement anarchique des véhicules pour veiller au bon déroulement de ces opérations 24h/24, en coordination avec les autorités locales et les services compétents». La DGSN avait lancé, via ses pages sur les réseaux sociaux, une campagne de sensibilisation aux risques de la conduite lors des intempéries qui touchent certaines régions du pays. Tous les usagers de la route, les conducteurs de bus de transport des voyageurs, de camions, de véhicules légers et de motocycles, sont appelés à faire preuve de vigilance dès les premières précipitations, a souligné la DGSN. Dans ses recommandations, la direction insiste sur la nécessité de procéder à des contrôles techniques périodiques ou exceptionnels des véhicules pour s'assurer de l'état des roues, des feux et des freins. La DGSN rappelle les numéros vert **1548** et de secours **17** mis à la disposition des citoyens 24h/24h.

## Suite à une immense bousculade

# Fermeture du centre commercial de Bab Ezzouar durant 15 jours

Une énorme bousculade a eu lieu, vendredi, devant le centre commercial de Bab Ezzouar à cause de rumeurs sur la tenue du Black Friday. Selon sa directrice, Selma Salhi, aucune annonce n'a été communiquée sur l'organisation d'un tel événement à cause de la Covid-19, qui, s'étonne-t-elle, a pourtant attiré une foule impressionnante. Pour elle, les offres promotionnelles au sein de la boutique Zara expliquent cet afflux exceptionnel. «Zara a annoncé ses promotions en ligne, mais on ne s'attendait pas à autant de monde», ajoute-t-elle. Depuis, la direction du centre a demandé aux locataires de supprimer toutes leurs publications sur les réseaux sociaux. Pour assurer une bonne organisation, la direction a toutefois fait accéder les clients par petits groupes. Interrogée sur la bousculade qui a été relayée sur les réseaux sociaux, la première responsable du centre parle de «fake news». De leur côté, les services de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger sont intervenus, vendredi en urgence, accompagnés des services de la sûreté de Dar El Beïda, pour mettre fin à des dépassements au centre commercial de Bab Ezzouar (Est d'Alger) où une violation des mesures préventives contre le coronavirus a été enregistrée, a indiqué, ce samedi, un communiqué de la direction. «Les services de la direction, en collaboration avec les services de sécurité et les services de la circonscription administrative de Dar El Beïda, ont pris les mesures juridiques nécessaires à l'égard de cet espace commercial qui a organisé, vendredi dernier, une vente promotionnelle (Black Friday), attirant des centaines de citoyens en l'absence du respect des mesures préventives adoptées par le gouvernement», selon le communiqué. Les agissements auxquels s'est livré le centre commercial de Bab Ezzouar constituent «une infraction» au décret exécutif N°06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage, a indiqué la même source. L'opérateur économique doit obtenir, selon les dispositions de ce décret, une autorisation préalable pour pouvoir procéder à ces opérations de vente, a rappelé la Direction du commerce, relevant que l'octroi des autorisations liées à ce type de ventes est suspendu conformément aux dispositions du décret exécutif N°20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19). **N. I.**

## 190 000 jeunes porteurs de projets financés par la CNAC veulent les avantages de l'ANSEJ

# La polémique fait rage !

*Pour répondre aux nombreuses questions des jeunes porteurs de projets ayant financé leurs projets par le (CNAC), de bénéficier des mêmes privilèges et mesures d'assouplissement accordés aux jeunes qui sont soutenus par l'agence (ANSEJ), le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat a précisé sur sa page Facebook qu'«à présent ces mesures concernent uniquement les bénéficiaires de l'agence (ANSEJ)», au moment où les «Cnacistes» s'interrogent sur leur sort et appelle le Premier ministre Abdelaziz Djerad à trouver une solution à leur situation très critique.*

A cet effet, le président de l'Union nationale des jeunes investisseurs, Riad Tznka, affirme que «l'exclusion de 190 000 jeunes bénéficiant de prêts CNAC des procédures de rééchelonnement ou d'amnistie au profit des jeunes ANSEJ soulève de nombreuses questions et des ambiguïtés, d'autant que ces personnes ont vécu les mêmes conditions et décisions que les jeunes ANSEJ ont été soumises», et de souligner que «les bénéficiaires des prêts de la Caisse nationale d'assurance-chômage sont pour la plupart endettés, approchant l'âge de la retraite, et ont aujourd'hui besoin d'une solution rapide à leur situation difficile». Tenka assure que tant les agences ANSEJ et CNAC ont bénéficié des mêmes privilèges dans le passé et qui ont été soumises aux mêmes conditions pour se retrouver aujourd'hui dans une situation asymétrique. La première agence est placée sous la direction du ministère des petites entreprises et a fait l'objet d'un traitement global, et la seconde caisse est encore oublié dans les tiroirs du ministère du Travail et de l'Emploi, ce qui n'est pas un motif de satisfaction », dira le président de l'UNJI. En revanche, l'Union nationale des jeunes investisseurs a confirmé que le nouveau projet de loi exécutif de l'ANSEJ porte un changement de forme important à travers la rupture définitive avec la vision sociale de l'agence de soutien, précisant que «la nouvelle formule sera ouverte à de nombreux frange de société, cela rend sa stratégie conforme au modèle purement économique, loin du populisme et du socialisme», ce que réclame l'Union nationale des jeunes investisseurs depuis 2016. Le président de l'UNJI, Riad Tenka affirme que «l'augmentation de la contribution personnelle à des taux différents fera du porteur de projet un véritable partenaire dans la structure financière de la micro-entreprise, mais en termes de contenu du nouveau projet de loi exécutive, je critique la négligence des propositions qu'ils ont précédemment soumis en tant qu'association nationale lors de réunions de consultation avec le ministre délégué en charge des micro-entreprises, surtout au sujet des entreprises défaillantes qu'ils ont exigé que leur dossier soit sérieusement étudié et qu'une enquête de terrain soit adoptée pour l'opération de recensement», a-t-il indiqué. L'intervenant ajoute que «le ministre a admis qu'il y a 70% des entreprises déficitaires, alors que la méthode d'enregistrement via la plate-forme électronique ne collecte pas ce pourcentage, et la preuve est que le nombre enregistré jusqu'à présent des entreprises défaillantes ne dépasse pas 5% du pourcentage total, du fait que la plupart des entreprises ne relanceront pas leurs activités quelles que soient les procédures qui leur seront présentées, qu'il s'agisse de les financer ou de rééchelonner leurs dettes». Riad Tenka a appelé à ne pas répéter l'approche précédente adoptée par le ministère de l'Industrie en 2016 par le biais de la loi 302/124 du Fonds de réhabilitation des entreprises, qui a connu un véritable échec à l'époque. «Il n'est pas logique que celui qui a vendu son équipement bénéficie de 15 ans pour rembourser son crédit, alors que celui qui a matériel épuisé et que l'entrepreneur est un incapable de travailler, aura un délai de 5 ans pour régulariser sa situation.».

**M.W. Benchabane**

## Pétrole

# L'Opep+ examine les différentes options avant la prise d'une décision mardi

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés ont poursuivi, en fin de la semaine, leurs consultations techniques, afin de fournir aux réunions ministérielles de l'Opep+, prévues lundi et mardi, une base de données «cruciale» pour la prise de décision, dans un marché pétrolier qui reste affecté par la Covid-19, a indiqué l'Organisation. «La 8e réunion technique de l'OPEP et des pays non-membres de l'OPEP de la Déclaration de coopération (DoC) a été organisée vendredi par vidéoconférence, en préparation de la 180e réunion de la Conférence de l'OPEP programmée pour lundi prochain et la 12e réunion ministérielle de l'OPEP et des non-OPEP, prévue le 1er décembre», a précisé l'Opep dans un communiqué publié sur son site web. Etablie dans le cadre de la DoC, cette réunion technique fournit aux signataires de la DoC une plate-forme pour se connecter sur des questions techniques et partager des informations sur les données, approfondissant ainsi les liens entre eux et la compréhension mutuelle des problèmes auxquels le marché mondial du pétrole est confronté, explique l'Opep. Cité par le communiqué, le SG de l'Opep, Mohamed Barkind, a reconnu lors de cette réunion «le rôle clé joué par les réunions techniques de la DoC en fournissant aux réunions ministérielles de l'OPEP et des non-OPEP des analyses fiables et précises, qui constituent une base cruciale pour la prise de décision». Il a souligné la nécessité d'une coopération et d'un dialogue continus pendant la pandémie COVID-19. «Nous sommes confrontés à une résurgence de la pandémie, qui verrouille à nouveau les pays et les régions. Et encore une fois, nous devons continuer à avancer», a -t-il noté.Il a , dans ce contexte, salué les efforts entrepris par les participants à la DoC pour soutenir la stabilité du marché pétrolier, déclarant que «les succès à ce jour ont exigé une grande patience, de l'endurance et une réticence à abandonner, valeurs fortement affichées par nos pays de la DoC sur ces derniers mois. Je vous félicite pour les fruits de votre travail jusqu'à présent».

### *Le marché pétrolier est toujours affecté par la Covid-19*

A propos du récent développement du vaccin Covid-19, M. Barkindo a déclaré que «la perspective de l'arrivée des vaccins sur le marché a incité à un sentiment positif. Pourtant, nous devons continuer à tenir notre position jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de faire baisser les taux d'infection. Nous sommes toujours au cœur de cette catastrophe». Il a également évoqué les effets dévastateurs de la pandémie sur l'économie mondiale et le marché mondial du pétrole, notant que les investissements dans le secteur pétrolier ont considérablement diminué. «Les investissements ont chuté de 30% pour cette année, encore plus que lors de la récession de 2014-2016, dont l'industrie pétrolière se remettait encore lorsque le Covid-19 a frappé», a déclaré le même responsable. Selon lui, l'industrie pétrolière avait besoin «de 12,6 billions de dollars en investissement pour réduire la volatilité et éviter une éventuelle crise énergétique future». Il est à noter que les prochaines réunions de l'Opep et l'Opep + sont très attendues et certains observateurs n'écartent pas la possibilité de la prolongation de seuil actuel de la baisse de la production qui est de 7,7 millions de barils par jours au delà de 2020. En préparation de ces réunions, l'Organisation a entamé mercredi une série de réunions techniques pour l'examen de la situation du marché pétrolier et les répercussions de la Covid-19 sur sa reprise et sa stabilité, à commencer par la 134e réunion du Conseil de la Commission économique (BCE) de l'OPEP. La 24e réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep et Non-Opep (JMMC), avait recommandé que «tous les pays participants doivent être vigilants, proactifs et prêts à agir, si nécessaire, selon les exigences du marché». En début du mois courant, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, qui présidera lundi la Conférence ministérielle de l'OPEP, avait souligné que l'OPEP restait déterminée à prendre les mesures appropriées précisant que «cela inclut la possibilité de prolonger les ajustements de production actuels jusqu'en 2021, ainsi que d'approfondir ces ajustements, si les conditions du marché l'exigent». Côté prix, le panier de l'OPEP, dont le pétrole brut algérien, s'est maintenu à près de 47 dollars en fin de la semaine, soutenu notamment par les nouvelles annonces par différents laboratoires dans le monde sur d'un vaccin réduisant le risque d'atteinte de la Covid-19 et la possibilité d'entamer des campagnes massives de vaccination avant la fin de l'année en cours.

**N. I.**

## Covid-19

# Un groupe de laboratoires offre le PCR à 8. 900 DA

Un groupe de laboratoires d'analyses médicales privés, a annoncé, avec le soutien d'IMD, une société de production de kits de prélèvements et de résultats PCR, une baisse de prix de ces tests virologiques en proposant un prix public de 8.900 DA.» En concertation avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique, et dans le cadre de la mutualisation des efforts et des moyens pour la riposte contre la Covid-19, et afin d'améliorer l'accessibilité des tests PCR au grand public, un groupe de laboratoires d'analyses médicales privés, avec le soutien de IMD, société de production de kits de prélèvements et de résultats PCR, annonce une baisse de prix des tests PCR en proposant un prix public de 8.900 DA».

Les laboratoires concernés sont actuellement au nombre de neuf déployés sur les villes d'Alger, Béjaïa, Ghardaïa, Tizi-Ouzou, selon le ministère qui précise que «d'autres laboratoires de différentes régions devraient adhérer à cette initiative dans les jours à venir».

**Moussa O.**

## Ville nouvelle de Sidi Abdellah

# Lancement de la réalisation de 13 300 logements AADL 2

*Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a donné, jeudi à Alger, le coup d'envoi du projet de réalisation du dernier quota du programme AADL 2 dans la capitale, constitué de 13 300 unités d'habitations implantées sur une surface globale de 107 ha dans le site de la ville nouvelle de Sidi Abdellah.*

Selon le ministre, ce programme qui s'ajoute à un quota global de 44 000 unités, dont les travaux de réalisation ont été lancés récemment, intervient pour clore définitivement le programme de réalisation de 560 000 logements de la formule de Location-Vente (AADL). «L'attribution des premiers quotas du programme restant se fera d'ici une année», a annoncé le ministre, relevant que des milliers de logements AADL seront livrés aux bénéficiaires de ce programme à la fin 2020. Dans son allocution lors de la cérémonie de coup d'envoi pour le réalisation de ce quota, en présence des cadres du secteur, du Directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Tarek Belaribi, et du wali d'Alger, Youcef Chorfa, le ministre a fait état de l'entame par le secteur, au cours de l'année 2021, et une fois le programme AADL 2 clos, de l'étude des dossiers des demandeurs de logement de cette formule, inscrits via le site électronique et qui ne se sont pas acquittés de la première tranche. Il a indiqué, dans ce cadre, que les recours ayant été acceptés et dont les souscripteurs ne se sont pas encore acquittés de la 1er tranche, seront ouverts. Soulignant dans son allocution la nécessité d'accorder tout l'intérêt à la réalisation des structures publiques annexes, le ministre a fait état de la réalisation de quelque 30 structures dans ce site devant être inscrites au titre du programme 2021. M. Nasri a, en outre, indiqué qu'une instruction a été donnée par le secteur, portant interdiction de réaliser, à l'avenir et dans tout cadre de projet de logements, les locaux commerciaux en bas des immeubles. Dorénavant, il sera procédé à la réalisation de centres commerciaux séparés au niveau des cités de manière à préserver le côté esthétique des constructions, a-t-il fait savoir. Ces centres seront réalisés, soit par l'AADL ou par des investisseurs privés. Le ministre a saisi cette occasion pour instruire le DG de l'AADL à l'effet d'élaborer des études plus approfondies pour la réalisation des structures publiques, des études qui prennent en considération la stratégie de transition énergétique vers les énergies renouvelables. Le premier responsable du secteur de l'Habitat a également mis l'accent sur l'impératif d'entamer les travaux d'aménagement extérieurs après la finalisation des gros œuvres, de manière à parachever les travaux internes et externes en même temps. Aussi, a-t-il appelé les autorités locales de baptiser ces cités dans les plus brefs délais. M. Nasri a fait savoir, par ailleurs, que de nombreux fonctionnaires du secteur et des personnels de l'AADL avaient été contaminés par le Covid-19. Ils continuent toutefois leur travail à distance afin de garantir la livraison des programmes dans les délais impartis, et permettra, partant, aux souscripteurs de sélectionner les sites fin novembre. Le ministre, qui a reconnu le retard accusé dans la réalisation des programmes en raison de la situation pandémique et des mesures de confinement, a tenu à rassurer les

souscripteurs quant à la relance des chantiers. Au terme de sa visite, M. Nasri a donné le coup d'envoi d'une opération de reboisement à la ville nouvelle de Sidi Abdellah, soulignant la nécessité d'encourager les micro-entreprises à réaliser des travaux d'aménagements extérieurs étudiés. Le ministre a fait part, à cet égard, de la mobilisation de son secteur à mener des opérations de reboisement et de consacrer davantage d'espaces verts dans les cités qui demeurent, dit-il, «un acquis pour les générations montantes». Il a également mis en avant l'importance d'intégrer ces métiers dans les projets d'habitat et inculquer aux citoyens la culture du reboisement et de l'environnement.

**Houda H. / Ag.**

## SADEG de Sidi Abdellah

# Plus de 2,5 milliards DA de créances détenues auprès des clients

La Société algérienne de distribution de l'électricité et de gaz (SADEG) de Sidi Abdellah a appelé ses clients à s'acquitter des factures de consommation d'électricité et de gaz, dont la valeur globale s'élève depuis, juillet écoulé, à plus de 2,5 milliards DA, a-t-on appris du directeur de distribution au sein de cette Direction, Akli Chérif Hadjer, qui a indiqué que la SADEG de Sidi Abdellah s'était engagée à ne procéder, tout au long de la période de confinement sanitaire, à aucune suspension de l'alimentation en électricité et en gaz, des abonnés qui n'ont pas encore réglé leurs factures. Ces créances se sont élevées, à fin juillet dernier, à plus de 250 milliards de centimes, réparties entre clients ordinaires. Relevant que cette accumulation impacte négativement le rythme de travail de la Direction ainsi que son rendement, M. Hadjer invite toute la clientèle à s'acquitter de ses factures, via les différents supports disponibles, soit à travers les agences commerciales de Douéra, Zéralda et Sidi Abdellah, via le paiement électronique, ou au niveau des bureaux de poste. M. Hadjer a, toutefois, souligné que la SADEG de Sidi Abdellah octroie toutes les facilitations à ses clients ménages, dans le but de les aider à régler les créances en suspens, en leur offrant la possibilité d'obtenir un échéancier de paiement des factures impayées de grands montants, pour épargner ainsi au client l'accumulation des charges.

**H. H.**

## Tizi-Ouzou

# 54 millions DA pour indemniser des sinistrés des incendies

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié de 54 millions DA pour l'indemnisation des sinistrés des incendies ayant touché la région durant l'année en cours d'indemnisation de quelque 684 sinistrés recensés se fera par la distribution de plants pour la réfection et des pailles pour l'opération de régénération des oliviers, figuiers et cerisiers en fonction des pertes enregistrées. Par ailleurs, l'indemnisation des apiculteurs, dont les exploitations ont été endommagées ou détruites par les incendies, est, cette année, du ressort de la Direction des services agricoles (DSA). S'agissant des incendies ayant touché la wilaya le mois de novembre, dont un feu recensé au niveau du domaine forestier et trois dans le domaine privé, ayant ravagé une surface de sept hectares de couvert végétal, il a indiqué que «l'opération de recensement des dégâts pour l'indemnisation des sinistrés est toujours en cours». M. Ould Mohand a rappelé que la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré, en 2020, quelque 372 feux ayant détruit 5861 ha de couvert végétal, dont 2120 dans le domaine forestier, 3 000 ha de broussailles ainsi qu'une surface de 571 ha d'arbre fruitiers.

**K. T.**

## Boumerdès

# Plus de 340 000 masques de protection confectionnés au niveau des établissements de la formation professionnelle

Plus de 340 000 masques de protection et 2000 combinaisons médicales de protection ont été confectionnés par les centres et instituts d'enseignement et de formation professionnels de la wilaya de Boumerdès, depuis la déclaration de la pandémie du nouveau coronavirus. Selon Rabah Saâdna, 11 établissements de formation professionnelle de la wilaya ont produit, à ce jour, plus de 340 000 masques de protection, au moment où quatre instituts de formation ont confectionné un nombre considérable (soit 2000 unités) de combinaisons médicales de protection. Il a signalé la distribution de ces bavettes et vêtements de protection, destinés à la wilaya dans le cadre de l'effort de solidarité nationale de lutte contre le nouveau coronavirus, au profit des staffs médicaux, des services de la Protection civile, de la Sûreté nationale, et de la Gendarmerie nationale, et d'organismes publics, ainsi qu'à des citoyens, lors de campagnes de sensibilisation pour la prévention de cette pandémie. Le même responsable a affirmé la «poursuite de cet effort» de confection de bavettes, combinaisons médicales et autres accessoires nécessaires aux personnels soignants, avec un soutien de la wilaya et des communes, qui fournissent les matières premières, «jusqu'à l'éradication définitive de cette pandémie». A noter que de nombreux organismes et associations de la wilaya contribuent, également, à cet effort de solidarité et de lutte contre le Covid-19, par la confection et la production d'un maximum de bavettes et de moyens de protection, selon les moyens disponibles. Parmi eux, la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de Boumerdès qui, avec l'aide des artisans de la wilaya, a produit 1200 combinaisons médicales et 10 000 masques de protection, destinés aux personnels soignants, qui sont aux premiers rangs de la lutte contre le Covid-19, outre d'importantes quantités d'eau de Javel, distribuées aux associations qui prennent en charge la désinfection des organismes et places publics, entre autres. Pour sa part, la Confédération des patrons de Boumerdès a produit, dernièrement, 100 000 bavettes, distribuées à titre gratuit, en plus de 10 000 unités de gel hydro-alcoolique et de savon liquide offerts gracieusement aux hôpitaux et directions de la wilaya.

## Médéa

# Première expérience de la culture de colza à El-Omaria

Une première expérience de culture du colza a été lancée récemment au niveau de l'exploitation agricole Tahar Boussahoua, située dans la commune d'El-Omaria, à 40 km à l'est de Médéa, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de développement de cette culture stratégique. L'expérience est menée sur de petites parcelles de terres incultes, choisies spécialement pour abriter ce type de culture, eu égard à ces nombreux avantages, en particulier la contribution de la plante du colza dans l'amélioration de l'état organique des sols, réduit les effets d'érosion, rompt le cycle des maladies qui touchent les céréales et son attractivité pour les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles. Le choix de la culture de ce type de plante oléagineuse est dicté par l'impératif de «réduire la facture des importations des huiles, diversifier la production oléagineuse, dominé essentiellement par l'huile d'olive, permettre l'émergence d'une industrie agroalimentaire pourvoyeuse de richesse et de main-d'œuvre et mettre en valeur, grâce aux avantages de cette plante, les hectares de terres incultes sous exploitées, à défaut d'une bonne prise en charge. Outre la production d'huile alimentaire, la culture du colza permet, aussi, de couvrir les besoins du secteur agricole en matière de fourrage, vu la possibilité d'utiliser les restes des plantes, après trituration, comme aliment pour bétail et volailles, optimisant, ainsi, l'investissement placé dans cette culture stratégique.

El Tarf

# La sensibilisation sur l'importance d'un mode de consommation éco-citoyen soulignée

*La sensibilisation et l'information sur l'importance d'un mode de consommation éco-citoyen, à même de satisfaire les principaux besoins des citoyens tout en minimisant les impacts sur l'environnement, a été soulignée lors d'une session de formation en ligne, initiée par le ministère de l'Environnement en collaboration avec le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), au profit de journalistes des wilayas d'El Tarf et de Tindouf.*

Développant la thématique de la production propre et la consommation durable, Ouameur Makhoukh, ingénieur formateur au CNFE, a insisté sur l'importance de devenir «un éco-consommateur responsable préservant les mécanismes écologiques nécessaires au développement humain en vue de maintenir, voire améliorer, la qualité de vie des uns et des autres». La consommation et la production durables ont pour but d'améliorer l'utilisation efficace des ressources tout au long du cycle de vie des produits, a-t-il expliqué, mettant l'accent sur le rôle des entreprises, des chaînes d'approvisionnement et des consommateurs individuels en tant qu'acteurs du développement durable. La consommation responsable est respectueuse de l'environnement mais aussi de l'équité sociale et économique, a-t-il ajouté, insistant sur l'importance du travail d'information et de sensibilisation du citoyen, qui est «un vecteur de changement». Aussi, a-t-il signalé, l'urgence de la réduction de notre «empreinte écologique» en modifiant la façon de produire et de consommer les biens et les ressources. L'intervenant a également relevé l'impact de la valorisation des sous produits ainsi que la récupération et la réutilisation sur place dans la consommation responsable. Plusieurs concepts, dont «l'éco-efficacité, la prévention de la pollution et la production verte», ont été expliqués par l'intervenant, qui dans ce contexte, a évoqué les efforts déployés dans le cadre de la stratégie d'amélioration de la production et de la performance environnementale pour le développement socio-économique global. Les programmes de sensibilisation et de communication ciblant, consommateurs, producteurs et institutions ainsi que les programmes de formation en rapport avec les modes de consommation et production durables (MCPD) 2016/2030 en sus des préoccupations environnementales ont été parmi les autres points développés par l'intervenant. «Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants», a-t-il tenu à souligner, rappelant que cette 11e session de formation en ligne a permis de débattre cinq thématiques dans l'objectif de constituer un réseau de journalistes, qui se consacre à la médiatisation et à une meilleure sensibilisation des citoyens autour de thèmes liés à l'environnement. Ouverte dimanche dernier, la session de formation a été clôturée jeudi par

un appel à la multiplication de ce type de formation, destinée à approfondir les connaissances en environnement pour un meilleur traitement des sujets en rapport avec ce thème.

**Mechaka A.**

M'sila

## Réception «avant fin 2020» de 76 projets au profit des zones d'ombre

Au total, 76 projets consacrés au développement des zones d'ombre à M'sila seront réceptionnés «avant fin 2020», ont rapporté hier les services de la wilaya. Répartis sur plusieurs communes de la wilaya, ces projets concernent les ressources en eau, la viabilisation, l'extension des réseaux de l'électricité et du gaz naturel, la santé, et la jeunesse et les sports, ont précisé les mêmes services, ajoutant qu'une enveloppe financière estimée à plus de 800 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de ces projets. Après réception, ces projets contribueront à améliorer le cadre de vie des habitants des zones d'ombre, à les désenclaver et à encourager les jeunes entrepreneurs à développer leur projets au niveau de ces mêmes zones notamment, ont expliqué les services de la wilaya, faisant état de la réception de 252 projets depuis janvier dernier. La wilaya de M'sila a bénéficié d'un total de 1 347 projets au profit de la population de 706 zones d'ombre, a-t-on rappelé de même source, indiquant que leur réalisation a nécessité la mobilisation de 13, 420 milliards de dinars. Depuis le début de l'année 2020, les services de la wilaya ont pris en charge financièrement 508 projets en mobilisant une enveloppe financière de plus de 6 milliards de dinars, a-t-on conclu.

Constantine

## La réhabilitation des services du CHU Benbadis est impérative

Tous les services, ou presque, du CHU Benbadis vont bénéficier de travaux de réhabilitation dans les jours à venir, affirme Aziz Kabouche, le chargé de la cellule de communication. De la peinture, à l'étanchéité aux sanitaires, entre autres, ce projet, dont l'importance n'est plus à démontrer, va permettre aux personnels soignants de travailler dans des conditions plus au moins meilleures et d'améliorer, par voie de conséquence, la qualité de la prise en charge des malades, selon notre interlocuteur. L'urgence de ce projet est là : les conditions de travail actuelles sont extrêmement difficiles, reconnaît-il, d'où l'importance d'entamer des travaux de réhabilitation des services, dont certains sont dans un état déplorable. Sous l'effet de plusieurs facteurs, la surcharge des malades qui viennent, souvent, de toutes les wilayas de la région Est, le centre hospitalo-universitaire de Constantine sombre dans une série interminable de problèmes. Et cette opération de réhabilitation que la direction du CHU tient à lancer s'inscrit, en effet, dans cette volonté de redorer le blason terni de cet établissement de santé publique. Le défi est loin d'être facile à relever, notamment en cette période de crise à la fois sanitaire et financière. Dans ce sillage, nous sommes en droit de nous poser deux questions que l'on estime essentielles : quel est le montant dégagé pour cette opération ? Et quel est le délai de réalisation de ces travaux de réhabilitation ? Sans oublier, bien évidemment le coût des équipements qui sont inscrits dans le programme établi par la direction générale de l'hôpital. Le pari à gagner est également dans ce point précis : il faudrait avoir les arguments nécessaires afin de convaincre le ministre de la santé de l'urgence de ce projet pour qu'il accepte de débloquer une enveloppe financière conséquente pour réhabiliter, effectivement, des services dont les murs sont délabrés et les plafonds sont éventrés. Un constat que tout le monde partage, et c'est le moins que l'on puisse dire à ce propos.

Oum El Bouaghi

## L'OAPTAT lance une campagne nationale de plantation de 100 000 arbustes

Une campagne nationale de reboisement a été lancée hier à partir d'Oum El Bouaghi par l'Organisation algérienne pour le patrimoine, le tourisme et l'artisanat traditionnel (OAPTAT), visant à planter 100 000 arbustes à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué son président Tarek Salhi. Placée sous le slogan «L'arbre, patrimoine de notre nation, le tourisme notre patrie», cette campagne a débuté par la mise en terre de 200 arbustes à l'université Larbi Ben M'hidi avec le concours des services de la Conservation des forêts et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2021, a déclaré la même source. «Il s'agit de planter 100 000 arbres dans les 16 wilayas où l'OAPTAT compte des bureaux, et ce, avec le concours de la société civile et des services des forêts», a précisé M. Salhi, qui a inscrit cette initiative qui cible des sites urbains et forestiers dans le cadre de la contribution à la promotion du tourisme domestique. Cette campagne intervient également pour remédier aux atteintes portées contre le patrimoine forestier dont les incendies ayant touché ces derniers jours plusieurs wilayas, a-t-il ajouté, précisant que l'OAPTAT a institué un prix qui sera décerné au bureau de wilaya qui plantera le plus grand nombre d'arbustes.

Tébessa

## 20 000 bavettes et 1000 bacs à ordures distribués

Le wali de Tébessa a ordonné la distribution de quelque 20 000 bavettes de protection, prélevées sur le stock de la wilaya. Le lot sera attribué aux établissements scolaires des communes, pour les élèves issus de milieu défavorisé et aux élèves orphelins. Les chefs des daïras et P/APC sont appelés à piloter l'opération en coordination avec les directeurs des écoles concernées. Un geste ô combien significatif, en ce temps de doute, notamment concernant les localités rurales, éloignées qui, sans l'aide de la wilaya, risquent de s'enliser dans les problèmes de l'insuffisance financière, même pour l'acquisition des moyens de désinfection et de nettoyage, nécessaires pour l'application plus au moins correcte du protocole sanitaire, à l'intérieur des établissements éducatifs. Par ailleurs, la direction de l'environnement a procédé à la distribution de 1000 bacs à ordures, pour 28 communes de la wilaya, dont 480 unités reviennent à la seule commune de Tébessa. Une opération entrant dans le cadre de la prise en charge de la gestion du dossier à polémiques des ordures ménagères qui continue d'envenimer la vie et des citoyens et des autorités locales. Une initiative saluée par les habitants, reste à savoir si ces bacs à ordures de 770 litres de contenance, qui commencent à être installés, sur plusieurs endroits de la ville, se rendront utiles, à commencer par les préserver des actes d'incivisme et de dégradation.

## Sidi Bel Abbès

# Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du Covid-19 pour les habitants des régions éloignées

Le commandement de la deuxième région militaire a organisé une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du Covid-19, à travers l'utilisation des tests rapides, en faveur des habitants des régions éloignées dans la wilaya de Sidi Bel Abbes. «En application des instructions du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) et dans le cadre de la poursuite de ses missions humaines, en appui à la relation 'Armée-nation', et du renforcement du système sanitaire national, le commandement de la deuxième région militaire a organisé, à partir du 26 novembre, une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage du Covid-19, à travers l'utilisation des tests rapides, en faveur des habitants des régions éloignées dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, à l'instar des douars Kerzouta, Feraat Zit, Redjem Demouche, Bir El Hammam, Marhoum». Dans le cadre de cette campagne, «des examens médicaux ont été assurés aux habitants de ces régions enclavées par une équipe médicale dotée de tous les moyens matériels nécessaires et composée de médecins qualifiés relevant des services de santé militaire de la deuxième région militaire, laquelle a sensibilisé les citoyens à la dangerosité de la pandémie et aux moyens de prévention». Cette campagne sanitaire a trouvé un écho favorable chez les citoyens qui «ont salué ce genre d'initiatives humaines et exprimé toute leur reconnaissance à l'Armée nationale populaire pour ses efforts nobles visant à prêter main forte aux citoyens et à les soutenir, notamment les habitants des zones frontalières et des régions enclavées».

**Ahmed Baaziz**

## Aïn Témouchent

# Lancement d'une opération pilote de désinfection de la maison des personnes âgées

Le secteur de la solidarité a lancé jeudi à Aïn Témouchent une initiative de désinfection de la maison des personnes âgées, dans le cadre d'une opération pilote, qui sera généralisée à travers le territoire national, a-t-on appris du directeur de l'action sociale (DAS) Mohamed Bouzada. L'opération de désinfection intervient dans le cadre de la solidarité entre les secteurs pour faire face à la pandémie du coronavirus, a indiqué M. Bouzada, ajoutant qu'il a été procédé, de concert avec la direction de l'environnement de la wilaya, à la désinfection de plusieurs pavillons de la maison des personnes âgées d'Aïn Témouchent. Cette opération dont le choix a été porté sur Aïn Témouchent, en tant que wilaya pilote, englobe un ensemble de centres spécialisés relevant du secteur de la solidarité nationale dans la wilaya. La maison des personnes âgées d'Aïn Témouchent abrite 34 personnes issues de différentes régions du pays qui ont bénéficié récemment d'une opération de vaccination contre la grippe saisonnière à titre de prévention et de protection, selon le directeur de l'action sociale. Pour sa part, le directeur de l'environnement de la wilaya d'Aïn Témouchent, Yacine Boulahia, a souligné que cette opération de désinfection de cet hospice intervient dans le cadre de l'application des conventions signées entre les ministères de l'Environnement et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, faisant observer que l'opération se poursuivra pour englober le restant des structures du secteur de la solidarité de la wilaya. Le secteur de l'environnement entend mobiliser l'ensemble des moyens humains et matériels dans le cadre des efforts visant à faire face à la pandémie du Coronavirus, à travers les opérations de désinfection, particulièrement les espaces publics et les différentes structures de service, outre la concentration sur l'aspect de sensibilisation, a rappelé le même responsable. Le même secteur a procédé à la distribution d'un lot de masques de protection aux pensionnaires de la maison des personnes âgées et au staff dirigeant.

## Mostaganem

# Inscription de 3500 nouveaux étudiants à l'université

L'université Abdelhamid Ben Badis de Mostaganem a enregistré l'inscription de 3500 nouveaux étudiants au titre de l'année universitaire 2020-2021, a-t-on appris jeudi du recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, Mustapha Belhakem.Animant un point de presse sur la clôture de l'année universitaire 2019-2020 et la nouvelle rentrée, M. Belhakem a déclaré que le nombre de nouveaux étudiants inscrits en première année de licence a atteint 3500 nouveaux étudiants sur un total de 4177 étudiants répartis sur les différentes facultés et instituts de l'Université de Mostaganem. Le même responsable a affirmé que l'inscription, qui a atteint 84% jusqu'à présent, se poursuit jusqu'à la rentrée universitaire prévue le 15 décembre prochain, parallèlement à l'inscription des anciens étudiants en première année de master et aux transferts au sein de l'université ou vers d'autres institutions universitaires. Concernant le protocole sanitaire pour la nouvelle rentrée à l'université, M. Belhakem a indiqué que l'administration prépare un protocole de retour à l'université en fonction de la situation épidémiologique et le nouveau plan d'enseignement qui comprend l'enseignement durant trois semaines, puis des examens. Selon le même responsable, il sera adopté un modèle d'enseignement par groupes où les neuf facultés et instituts ne devront pas accueillir plus de 5000 étudiants en même temps et en réservant une chambre par étudiant aux 9 cités universitaires (7000 chambres), en plus du respect strict des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19.L'université a mobilisé 4 laboratoires audiovisuels et ouvert une chaîne virtuelle à ajouter à la plate-forme numérique «Moodle» et à la plate-forme d'enseignement de la télévision pour vulgariser l'enseignement à distance dans le cadre de la prévention contre Coronavirus et présenter des cours de 1ère année licence en virtuel au début du mois de décembre prochain. Concernant la dernière année universitaire, M. Belhakem a fait savoir que le nombre d'étudiants diplômés de l'Université de Mostaganem en première et deuxième cursus (licence et master) a atteint 8792 étudiants, indiquant que le nombre de thèses de fin d'études présentées en deuxième année de master a dépassé les 95%.

## Oran

# Achèvement prochain de la réalisation de 700 logements publics locatifs à Oued Tlélat

Les travaux de réalisation de 700 logements publics locatifs (LPL) seront bientôt achevés à Oued Tlélat (Oran). Les travaux de construction sont achevés à 100% après le renforcement des chantiers pour les travaux d'aménagement externe de raccordement aux réseaux divers (eau potable, assainissement). La distribution de ce quota d'habitat dont 500 logements sont destinés aux habitants de la commune d'Oued Tlélat se fera dans les brefs délais. Par ailleurs, il est prévu la réception de 8000 LPL au même pôle urbain l'année prochaine, une fois les travaux d'aménagement achevés surtout ceux de VRD. Ce quota est subdivisé en trois étapes, la première concerne 3.000 unités, la deuxième avec 2500 logements et la troisième 2.500 autres. Il a été programmé en étapes jusqu'au mois de juillet dernier, mais l'opération a été reportée pour suspension des travaux d'aménagement à cause de la pandémie du coronavirus. Pour rappel, le nouveau pôle urbain d'Oued Tlélat compte un total de 17 000 logements sociaux dont 6300 distribués et le restant en cours de construction.

## Tiaret

# 2322 logements distribués

Une opération de distribution de 2322 logements de différents programmes à leurs bénéficiaires dans 11 communes a eu lieu, jeudi dernier, dans la wilaya de Tiaret. Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramchi, qui a présidé cette cérémonie à la salle de réunions de l'APW, a mis l'accent sur le strict respect des mesures de prévention contre le Coronavirus, signalant que ce quota comporte des logements publics locatifs (LPL), promotionnels aidés (LPA) et de location-vente, en plus d'aides à l'habitat rural, soit un nombre de 5188 habitations depuis le début de l'année en cours. Ce nombre sera revu à la hausse à 6400 logements avec la distribution de 1207 logements à l'occasion de la célébration de l'anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960. Par ailleurs, le wali a annoncé, à la presse, que la liste des bénéficiaires de 1555 logements publics locatifs de la commune de Tiaret sera rendue publique dans les prochaines semaines.

Ces logements seront attribués, après l'examen des recours, au courant du premier trimestre de l'année 2021. En outre, il a fait part de lots de terrains à bâtir prochainement au profit des habitants du quartier d'habitat précaire Keramane. Pour sa part, le directeur de l'habitat par intérim, Mohamed Mihoub a déclaré que le quota d'habitat distribué jeudi, comprend 510 logements publics locatifs LPL à travers les communes de Essebt», «Rosfa, Ain Dheb, Madna, Sidi Ali Mellal, Serguine et Sebaine et 1682 logements location/vente à Ksar Chellala et Mahdia, ainsi que 50 logements promotionnels aidés à Dahmouni et 50 affectations d'aide à l'habitat rural dans plusieurs communes.

# Covid-19 : la confusion mentale un nouveau symptôme chez les personnes âgées

Selon une étude récente de l'American Medical Association, la confusion mentale est le nouveau symptôme des seniors atteint du Covid-19. Un nouveau symptôme vient s'ajouter à ceux déjà connus de tous. Après la fièvre, la toux, la perte du goût, la fatigue ou les difficultés respiratoires c'est au tour de la confusion mentale de faire son apparition. En effet, selon les chercheurs du Massachusetts, on constate que certains patients touchés par le Covid-19 présentent des états de délire et un état confus. L'étude a été réalisée sur 817 patients aux urgences atteints par le virus. L'âge moyen étant de 77 ans et regroupant sept hôpitaux. 28% de ces patients avaient une confusion mentale. Les troubles de la concentration et l'état de confusion étaient le sixième symptôme commun de ces patients. Parmi les patients touchés par la confusion mentale, 16% l'avaient pour symptôme principal. De plus, 37% des patients confus ne portaient aucun autre symptôme du Covid-19, comme la fièvre ou la toux. La confusion mentale serait alors un symptôme important du Covid-19 chez les plus de 65 ans.

### *Le brouillard mental*

Plusieurs symptômes peuvent continuer pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois après avoir contracté le Covid-19. C'est le cas du brain fog ou brouillard mentale. Il se caractérise par des difficultés de concentrations et de réflexions. La tête semble alors être perdue comme dans un brouillard et entraine des pertes de mémoire. Le brouillard mental est lié au stress, selon l'Anxiety Centre, et «provoque de nombreux changements dans l'ensemble du corps, y compris dans le fonctionnement du cerveau».

# Covid-19 : vaccins, recherches et traitements, où en est-on ?

Un an après le début de la pandémie, et alors que l'arrivée de vaccins se concrétise, on y voit plus clair sur les traitements contre le Covid-19. La palette reste limitée. Entrée dans une autre dimension après l'annonce par quatre fabricants d'un taux d'efficacité probant, la course planétaire aux vaccins contre le Covid-19 focalise toute l'attention depuis le 9 novembre. Au point peut-être d'en faire oublier que des scientifiques du monde entier continuent de chercher intensément des traitements contre cette nouvelle maladie apparue il y a un an. Si aucun remède miracle n'a été mis au jour pour l'heure, quelques médicaments ont néanmoins fait leurs preuves pour certaines catégories de patients ou pour échapper à certaines complications. D'autres, sur lesquels reposait pourtant beaucoup d'espoir, ont définitivement été rayés de la liste, à défaut d'avoir pu faire les preuves de leurs bénéfices, notamment pour réduire la mortalité. Depuis fin septembre, l'Institut Pasteur de Lille entretient notamment un certain mystère autour d'une molécule «miracle» contre le Covid-19 en particulier au stade précoce de la maladie. Si son nom doit demeurer secret pour l'heure, et ce afin notamment d'en préserver les stocks, quelques précisions ont néanmoins été livrées sur ce qui se présente comme une avancée fondamentale. «Nous avons démontré in vitro (en laboratoire) qu'une molécule présente dans le principe actif d'un médicament existant est active contre le coronavirus. Nous l'avons testée sur des cellules humaines du poumon et les résultats se sont révélés très prometteurs», détaillait ainsi le Pr Benoît Déprez, directeur scientifique de l'Institut Pasteur de Lille (IPL), à La Voix du Nord. «Pris aux premiers symptômes de la maladie, ce médicament réduit la charge virale du porteur de la maladie, évite la contagion. Pris plus tard, il contrecarre ses formes graves. Son action est bien celle d'un anti-viral et non celle d'un anti-inflammatoire», précisait-il encore à nos confrères. Et de détailler : «Nous avons prouvé que son principe actif peut tuer le virus à une concentration trente fois inférieure à celle qui est basiquement proposée (...) Nous espérons pouvoir débuter ces essais avant la fin de l'année 2020.» Les résultats sont attendus pour la fin du printemps 2021. Parallèlement, l'Institut Pasteur de Lille travaille à la recherche d'un traitement contre tous les coronavirus, qui permettrait de prévenir les mutations ou des épidémies futures. «C'est un projet que l'on développe à grande vitesse, avec la découverte d'une dizaine de familles de molécules intéressantes», indique Benoît Déprez.

### *La dexaméthasone efficace pour une catégorie de patients*

Depuis septembre, l'Organisation mondiale de la santé et l'Agence européenne du médicament recommandent l'administration de la dexaméthasone en se basant sur les conclusions de la vaste étude britannique, Recovery. À ce jour, il s'agit du seul traitement qui a permis de réduire la mortalité due au Covid-19, bien que cela ne vaille que pour une catégorie de patients, à savoir les cas sévères nécessitant l'oxygénation. En réduisant l'emballement du système immunitaire responsable de l'inflammation caractéristique des formes graves, ce corticoïde permet d'abaisser de 21% la mortalité au bout de 28 jours. Mais du fait qu'il abaisse les défenses immunitaires, il ne doit en revanche pas être administré au début de la maladie. Au-delà de la seule dexaméthasone, des travaux parus le 2 septembre dans la revue médicale américaine Jama ont montré que les médicaments de la même famille, les corticoïdes, auraient les mêmes effets sur la réduction de la mortalité chez les patients souffrant d'un Covid-19 sévère. Depuis, l'OMS recommande d'ailleurs «l'usage systématique des corticoïdes chez les patients atteints d'une forme sévère ou critique». Comme les corticoïdes, les anticoagulants sont utilisés chez les patients les plus lourdement atteints, le but étant d'éviter la formation de caillots de sang, l'une des complications sévères du Covid-19.

### *Pas de réponse catégorique concernant le Tocilizumab*

Parmi les traitements testés par l'étude Recovery, figure aussi le tocilizumab, utilisé dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde. Les chercheurs de l'Imperial College de Londres ont annoncé le 19 novembre que le tocilizumab semblait avoir un effet bénéfique en luttant contre le phénomène inflammatoire responsable des cas les plus graves. Mais ces conclusions ne sont que préliminaires et les données n'ont pas été publiées dans une revue scientifique. Il se trouve que trois études parues fin octobre dans la revue américaine Jama Internal Medicine ont abouti à des résultats contrastés. L'essai Recovery, qui teste le tocilizumab à grande échelle, devait permettre d'éclaircir son efficacité dans les prochaines semaines.

### *Des anticorps de synthèse pour neutraliser le virus ?*

En novembre, un traitement d'un nouveau genre a reçu «autorisation pour une utilisation en urgence» de la part de l'Agence américaine des médicaments (FDA). Il s'agit du traitement fabriqué par la société de biotechnologie américaine Regeneron et un autre du même type, fabriqué par le groupe pharmaceutique Eli Lilly, qui reposent sur des anticorps dits «monoclonaux» fabriqués en laboratoire. Injectés en intraveineuse, ils sont censés épauler le système

immunitaire pour neutraliser le coronavirus. Donald Trump a lui-même reçu ce traitement expérimental. Leur efficacité reste toutefois en cours d'évaluation, toujours dans le cadre de l'essai Recovery.

### *Une transfusion de plasma pour bénéficier des anticorps des patients guéris ?*

Quid de la transfusion à des malades de plasma (la partie liquide du sang) prélevé sur des personnes auparavant contaminées mais désormais rétablies, afin qu'ils bénéficient de leurs anticorps ? Selon certaines études, ce traitement s'est révélé efficace pour traiter le virus Ebola ou le SRAS, qui est de la même famille que le coronavirus responsable du Covid-19. Mais tous les experts s'accordent à dire qu'il faudrait davantage d'essais cliniques pour comparer le plasma aux soins standard. Là encore, l'essai Recovery qui étudie cette comparaison, devrait permettre d'y voir plus clair.

### *Exit le Remdesivir et l'hydroxychloroquine*

L'espoir a été de courte durée autour du remdesivir. Cet anti-viral avait été, le 3 juillet, le premier médicament à recevoir une autorisation de mise sur le marché conditionnelle. Initialement prévu pour soigner la fièvre hémorragique Ebola, il ne permet pas de réduire la mortalité, a conclu le vaste essai clinique mondial Solidarity lancé par l'OMS.
Même sentence pour l'hydroxychloroquine qui a fait couler le plus d'encre depuis le début de la pandémie. Utilisé selon les pays comme traitement du paludisme ou de maladies auto-immunes et défendu par le controversé professeur Didier Raoult et le président américain Donald Trump, il n'a pas apporté la preuve de son efficacité contre le Covid-19 selon plusieurs études, dont l'essai britannique Recovery. Enfin, l'association lopinavir-ritonavir, commercialisée sous le nom de Kaletra, ne permet de réduire ni la mortalité ni les risques d'être placé sous ventilation artificielle, selon les résultats de Recovery. Ce traitement ne permet pas non plus d'écourter la durée d'hospitalisation.

# Facebook : la crypto-monnaie Libra pourrait être lancée de manière limitée début 2021

Libra est un projet très controversé. Mais la monnaie pourrait faire ses débuts dès l'année prochaine, de manière limitée. La crypto-monnaie Libra de Facebook, très controversée, pourrait être lancée dès le mois de janvier prochain, si l'on en croit le Financial Times. Mais il semblerait que les ambitions du projet aient encore été revues à la baisse. Lorsque la Libra Association, le consortium monté par Facebook pour superviser le projet, avait partagé ses dernières directives en avril, l'objectif était de créer plusieurs «stablecoins» de monnaies fiduciaires comme le dollar, l'euro et la livre. Comme TechCrunch l'explique, les stablecoins sont des crypto-monnaies dont la valeur ne fluctue pas par rapport à la monnaie fiduciaire sur laquelle ils sont basés. Ainsi, un stablecoin indexé sur le dollar vaudra toujours un dollar. La Libra Association avait aussi prévu de créer un composé de tous ses tokens. Le groupe avait eu cette idée après que de nombreux régulateurs avaient exprimé leurs craintes vis-à-vis de l'intention première de créer une crypto-monnaie basée sur plusieurs monnaies fiduciaires. Selon le Financial Times, la Libra Association espère aujourd'hui pouvoir lancer un seul coin indexé sur le dollar américain. Ce consortium de 27 membres voudrait toujours créer des coins basés sur d'autres monnaies mais ceux-ci ne sont désormais prévus que pour plus tard. Et le coin composite arrivera lui aussi à une date ultérieure. La date précise de lancement de Libra ne pourra être connue qu'une fois les différentes autorisations des régulateurs obtenues.

### *Un projet aux ambitions largement revues à la baisse*

Facebook devrait aussi très certainement lancer Novi, son porte-feuille pour Libra, dans le même temps. Une source impliquée dans le projet a déclaré au *Financial Times* qu'il est «prêt dans une perspective produit». L'application permettra d'envoyer et de recevoir des tokens Libra. Il sera aussi possible d'utiliser Messenger ou WhastApp pour consulter son solde Libra. Facebook ne lancerait cela dit pas Novi partout. Les États-Unis devraient en profiter les premiers, tout comme certains pays d'Amérique Latine dans lesquels les crypto-monnaies sont déjà populaires. Ce que ce rapport ne dit pas, c'est ce que certains des membres les plus influents de la Libra Association, comme Spotify et Uber, ont l'intention de faire une fois que ce nouveau coin sera disponible au grand public. Ceux-ci ont simplement déclaré qu'ils prendraient leur temps avant de mettre au point leurs premiers cas d'utilisation.

ONU

# Guterres exhorte l'Ethiopie à saisir l'occasion de la médiation africaine

*Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté vendredi dans un communiqué «les parties» en Ethiopie «à saisir l'opportunité vitale» d'une médiation africaine «pour résoudre pacifiquement le conflit» au Tigré, rejetée jusqu'à présent par les autorités.*

Le SG de l'ONU «accueille favorablement la réunion organisée aujourd'hui entre le Premier ministre Abiy Ahmed et les envoyés spéciaux de l'Union africaine», indique ce communiqué diffusé par ses services.
«Le secrétaire général offre le plein soutien des Nations unies à l'initiative de l'Union africaine», ajoute-t-il. Il est indispensable «d'assurer la protection des civils, les droits humains et l'accès à l'aide humanitaire dans les zones touchées» par le conflit, souligne aussi Antonio Guterres, en indiquant qu'il «apprécie» l'engagement réaffirmé du Premier ministre et de son gouvernement envers ces obligations.
Après avoir rejeté toute «interférence dans les affaires internes» de son pays, Abiy Ahmed a fait valoir vendredi qu'il était de son devoir de «maintenir l'ordre» en Ethiopie, au terme de sa rencontre avec les trois émissaires africains, les ex-présidents mozambicain Joaquim Chissano, libérienne Ellen Johnson-Sirleaf et sud-africain Kgalema Motlanthe.

France

## Manifestations samedi en France contre une loi sécuritaire

Des dizaines de rassemblements étaient prévus, ce samedi en France, pour dénoncer une loi en préparation jugée liberticide par les organisateurs, dans un pays secoué depuis jeudi par une nouvelle affaire de violences policières qui met le gouvernement sous pression. Au coeur de la contestation qui a débordé jusqu'à entraîner une crise politique, figurent trois articles de la proposition de loi «Sécurité globale», qui a déjà reçu un feu vert de l'Assemblée nationale la semaine dernière, encadrant la diffusion de l'image de policiers, l'usage de drones et des caméras piétons des forces de l'ordre.
«Cette proposition de loi vise à porter atteinte à la liberté de la presse, à la liberté d'informer et d'être informé, à la liberté d'expression, en somme aux libertés publiques fondamentales de notre République», juge la coordination appelant aux rassemblements. L'article 24 — qui a focalisé les attentions — réprime d'un an de prison et 45.000 euros d'amende la diffusion «malveillante» d'images de policiers et gendarmes.
Le gouvernement avance que cette disposition vise à protéger les policiers victimes d'appels à la haine et au meurtre sur les réseaux sociaux, avec des détails de leur vie privée révélés. L'incident s'est produit en plein débat sur une proposition de loi «Sécurité globale» controversée qui réprime la diffusion d'images de policiers en intervention, le ministre de français de l'Intérieur Gérald Darmanin a annoncé qu'il demanderait «la révocation» des agents mis en cause dans ces violences documentées par une vidéo sur les réseaux sociaux.
Les images publiées par le site Loopsider montrent un homme appelé «Michel» qui subit une volée de coups assénés par des policiers samedi dans l'entrée de son studio de musique à Paris. «On m'a dit sale nègre plusieurs fois et en me donnant des coups de poing», a dénoncé la victime, Michel Zecler, qui a porté plainte au siège parisien de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). «Des gens qui doivent me protéger m'agressent (...), je n'ai rien fait pour mériter ça», a-t-il poursuivi devant la presse, «je veux juste que ces trois personnes soient punies par la loi». Sur les images de vidéosurveillance de ce studio, on voit les trois fonctionnaires de police entrer dans le studio en agrippant l'homme puis le frapper à coups de poing, de pied ou de matraque. Selon ces mêmes images, le producteur résiste en refusant de se laisser embarquer, puis tente de se protéger le visage et le corps. La scène dure cinq minutes. Les policiers tentent ensuite de forcer la porte et jettent à l'intérieur du studio une grenade lacrymogène. Après l'interpellation, l'homme a dans un premier temps été placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête ouverte pour «violences sur personne dépositaire de l'autorité publique» et «rébellion». Gérald Darmanin, qui sera auditionné ce lundi par la Commission des lois de l'Assemblée nationale, a estimé sur la télévision publique que ces policiers «avaient sali l'uniforme de la République». Le ministre de la Justice, Eric Dupond-Moretti, s'est dit lui «scandalisé par ces images».
Reconnaissant que s'il n'y avait pas eu d'images, «on n'aurait pas connu» cette affaire, il a affirmé: «Il faut filmer.» Le chef de file des Insoumis (opposition de gauche), Jean-Luc Mélenchon, y a vu la «preuve terrible du caractère vital du droit à filmer l'action policière». Des sportifs ont réagi sur Twitter, notamment des footballeurs champions du monde, comme Kylian Mbappé, qui a dénoncé «une vidéo insoutenable» et «des violences inadmissibles», ou Antoine Griezmann, qui a écrit: «J'ai mal à ma France!». «A travers l'agression insoutenable de Michel (...), c'est notre humanité qui est atteinte», a tweeté Christophe Castaner, patron des députés de la majorité présidentielle et ancien ministre de l'Intérieur.
Cette affaire intervient trois jours après l'évacuation brutale, lundi soir, d'un camp de migrants sur une place du centre de Paris.

Maroc

## L'OCP marocain épinglé aux Etas-Unis pour dumping sur les engrais phosphatés

Le département du Commerce américain a rendu récemment les conclusions préliminaires de son enquête sur les engrais phosphates importés notamment du Maroc dans lesquelles il affirme l'existence d'un dumping pratiqué par le groupe marocain (OCP) aux Etats-Unis. Dans le cadre de cette enquête entamée le mois de juillet dernier sur les importations d'engrais phosphatés en provenance du Maroc et de Russie, le département du commerce américain a déterminé à titre préliminaire que les exportateurs recevaient, respectivement, des taux de subventions passibles de mesures compensatoires de 23,46 % et de 20,94 %. A la suite de ces conclusions, le département du commerce demandera au service des douanes et à la protection des frontières (CBP) des Etats-Unis de collecter auprès des importateurs des dépôts en espèce sur les engrais importés du Maroc et de la Russie. Le département du commerce a indiqué qu'il allait annoncer sa décision finale concernant les droits compensateurs à appliquer sur les engrais phosphatés importés de ces deux pays vers le 9 février 2021, alors que la Commission américaine du commerce international (ITC) se prononcera sur ce dossier vers le 25 mars 2021. Si ces deux institutions entérinent les résultats de cette enquête de dumping, le département du commerce imposera alors des droits compensateurs (antidumping), selon un communiqué diffusé mardi par le département du commerce américain. En effet, depuis l'arrivée de l'administration Trump, le département du commerce a ouvert 306 nouvelles enquêtes antidumping, soit une augmentation de 283 % par rapport à la période comparable de l'administration précédente.Le dumping consiste à exporter des produits à l'étranger en leur appliquant un prix inférieur à celui qui est pratiqué sur le marché national dans l'objectif d'éliminer la concurrence. Dans cette pratique, jugée déloyale par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le gouvernement intervient en accordant des subventions aux entreprises exportatrices pour les aider à renforcer leur compétitivité. En 2019, les exportations du Maroc d'engrais phosphatés vers le marché américain se sont chiffrées à environ 729 millions de dollars, alors que celles de la Russie ont totalisé la somme de 299 millions de dollars, selon les données du département du Commerce américain. Les Etats-Unis et le Maroc sont liés depuis 2004 par un accord de libre-échange mais qui ne s'applique pas au Sahara occidental occupé.

Inde-Pakistan

## Vote sous haute sécurité au Cachemire indien

Les premières élections dans la région indienne du Cachemire depuis que celle-ci s'est vu supprimer son autonomie l'an dernier ont commencé ce samedi sous haute surveillance sécuritaire, rapportent des médias. Craignant des attaques des combattants indépendantistes de cette région disputée entre l'Inde et le Pakistan, les autorités ont déployé des dizaines de policiers et de membres de forces paramilitaires armés de fusils mitrailleurs devant chaque bureau de vote, tandis que l'armée patrouillait les rues. Entre la crainte d'attentats, l'épidémie de nouveau coronavirus et la neige qui recouvre une grande partie de cette région de l'Himalaya, les électeurs étaient peu nombreux samedi à se présenter aux urnes, ont pu constater des observateurs, cités par des médias.
Le vote a lieu sur huit jours répartis d'ici le 19 décembre, et le décompte des bulletins devrait commencer trois jours plus tard. En raison de l'épidémie de Covid-19, les bureaux de vote sont équipés de thermomètres, et chaque électeur se voit distribuer masque et gel hydroalcoolique.
Le Cachemire indien est sous haute surveillance sécuritaire depuis que le parti nationaliste hindou Bharatiya Janata Party (BJP), au pouvoir en Inde, a révoqué son statut semi-autonome et l'a placé directement sous l'autorité du gouvernement national en août 2019. Deux soldats ont été tués dans une embuscade jeudi à Srinagar, la ville principale de la région. Et mi-novembre, des affrontements à la frontière entre forces indiennes et pakistanaises avaient fait 13 morts. Les conseils locaux qui vont être élus n'ont plus guère de pouvoirs, mais plusieurs partis politiques ont profité de ce scrutin pour s'unir et faire campagne pour la restauration de l'autonomie politique de la région. Cette alliance a accusé le gouvernement de «harcèlement» vis-à-vis de ses candidats.

**Ahsene Saaid/Ag.**

USA

## Assassinat d'un scientifique iranien du nucléaire, un acte «criminel», selon un ancien patron de la CIA

John Brennan, un ancien patron de l'agence de renseignement américaine CIA, a qualifié l'assassinat, vendredi, d'un scientifique iranien de haut rang travaillant dans le secteur nucléaire d'«acte criminel et extrêmement dangereux». Un tel acte risque d'entraîner des «représailles létales et une nouvelle phase de conflit régional», a-t-il écrit sur Twitter, précisant ne pas savoir qui se trouvait derrière la mort de Mohsen Fakhrizadeh, attribuée à Israël par l'Iran. M. Fakhrizadeh, 59 ans, était à la tête du département recherche et innovation du ministère iranien de la Défense lorsqu'il a été pris pour cible dans sa voiture par plusieurs assaillants, qui l'ont «gravement blessé». Il n'a pas pu être ranimé, a indiqué le ministère dans un communiqué. du droit international et encouragerait davantage de gouvernements à mener des attaques meurtrières contre des responsables étrangers», a estimé l'ancien directeur de la CIA. Critique acerbe du président américain Donald Trump, M. Brennan a exhorté l'Iran à «résister à l'envie» d'exercer des représailles et d'attendre «le retour de dirigeants américains responsables sur la scène internationale», possible référence à la victoire de Joe Biden à l'élection américaine du 3 novembre et à sa prise de fonction le 20 janvier.

Russie

## La visite de Pompeo au Golan occupé est une «négligence» du droit international

La Russie a qualifié, vendredi, la récente visite du secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, effectuée dans les hauteurs occupées du Golan, comme une «négligence» du droit international, ont rapporté des médias palestiniens. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, a indiqué que la récente visite de Pompeo au Golan était «une autre manifestation du manque de respect» de Washington pour le droit international.
La Russie considère les hauteurs du Golan comme un territoire occupé par Israël et considère que les colonies israéliennes y sont construites illégalement, a réaffirmé Mme Zakharova. «Nous considérons cela comme une autre manifestation de l'attitude manifestement dédaigneuse des Etats-Unis à l'égard des principes juridiques internationaux mondialement reconnus du règlement au Moyen-Orient», a déploré la porte-parole de la diplomatie russe.
Pour Mme Zakharova, les tentatives de l'administration américaine de donner une légitimité aux colonies israéliennes illégales, «sont en contradiction avec la Charte des Nations unies, la sécurité de l'ONU et les résolutions du Conseil

Artiste peintre autodidacte

# Merouane Kreddia met à profit le confinement pour replonger dans la peinture

*Installé dans le salon de son domicile, petit chevalet posé sur la table basse, Merouane Kreddia a réussi à mettre à profit les mois de confinement sanitaire et à vaincre l'angoisse de la pandémie du coronavirus en replongeant dans la peinture, sa passion d'enfance, de manière spontanée et prolifique, avec sa petite famille pour premier public.*

Artiste peintre autodidacte, Merouane Kreddia s'est fait remarquer sur les réseaux sociaux en exposant ses toiles «sans grandes convictions» sinon celle de se remettre dans le bain de sa passion de jeunesse, profiter de la liberté et de la tribune d'expression que procure la peinture et produire des œuvres agréables à l'œil du visiteur. Cette aventure digitale il l'a vécue avec le concours, «très insistant», de sa fille aînée qui s'est occupée de créer une vitrine virtuelle aux travaux de son père, confrontant ainsi ses peintures au regard d'un plus large public. Très vite, l'obsession de l'artiste pour la mer et la Méditerranée, pour la ville d'Alger et d'autres paysages côtiers suscite l'intérêt des internautes qui retrouvent dans les petits formats de Merouane un cachet typiquement méditerranéen, gorgé de soleil et baignant dans la sérénité de différentes nuances de bleu. Médecin de formation, Merouane Kreddia a sillonné toutes les villes d'Algérie en tant que délégué médical pendant de longues années, une parenthèse professionnelle lui a permis de «découvrir la liberté que procure la peinture et le métier d'artiste peintre à temps plein» et de replonger dans une passion d'enfance qui l'avait poussé à apprendre la peinture en s'exerçant et en bouquinant. Adepte de plongée et de pêche sous-marine, passionné par la mer et foncièrement méditerranéen, Merouane dit peindre Alger «comme tout autre ville du bassin» en donnant plus d'importance à son «statut de ville côtière qu'à ses spécificités architecturales connues de tous». Initié à la peinture par son oncle, un ami proche de M'hammed Issiakhem, l'artiste, qui a «grandi dans un quartier offrant une vue imprenable sur la baie d'Alger et qui a passé d'innombrables heures à contempler le cap Sidi Merouane à Ténès», considère que la mer «offre une chance de vivre une seconde vie parallèle» et regorge de «tons de couleurs et de formes et de changements parfois brusques» qui font son univers artistique. Musicien et amateur de flamenco et de blues, il prépare minutieusement ses supports et ses mélanges de couleurs et affectionne particulièrement la peinture au couteau une technique qui lui permet de «préparer ses couleurs sur la palette et non directement sur la toile». Sur les réseaux sociaux il propose des paysages des ruines romaines de Tipasa, des vues de la corniche de Jijel, et des peintures de la ville d'Alger et de sa baie de jour comme de nuit. Maîtrisant particulièrement les lumières et les nuances de bleu, Merouane Kerddia dit apprécier également le «relief que permet ce choix artistique» tout en qualifiant ses réalisations comme étant «simplement méditerranéennes». Artiste peintre discret, Merouane Kreddia se prépare à investir prochainement l'univers des galeries d'art.

Peinture

# Une œuvre majeure de Tiepolo acquise par le Louvre

Le Louvre a acquis une œuvre importante de la peinture baroque italienne, Junon au milieu des nuées, fresque aux vastes proportions de Giambattista Tiepolo, artiste italien du XVIIIe siècle, dont le musée ne possédait que de petites œuvres. Cette fresque aujourd'hui montée sur parquetage de bois a été acquise de gré à gré auprès d'un collectionneur privé italien, grâce au mécénat de la Société des amis du Louvre qui a soutenu cette acquisition à hauteur de 1,5 million d'euros. Elle doit être restaurée. Tiepolo (1696-1770), décorateur à fresques très prolixe, est considéré comme le plus grand peintre italien du XVIIIe siècle. Cette peinture de 3,5 m sur 2,1 a été réalisée vers 1735 pour répondre à une commande du palais Sagredo, à Venise. Elle a été démontée du plafond d'une salle de ce palais à la fin du XIXe siècle.Tiepolo était un artiste très apprécié au moment de la Belle Époque à Paris, décorant des hôtels particuliers et inspirant même Marcel Proust qui évoque dans La Recherche du temps perdu la robe de chambre «rose Tiepolo» d'Odette Swann. Puis ses œuvres ont été vendues à l'étranger, atterrissant à l'Ermitage, au Metropolitan, à la Gemäldegalerie de Dresde ou à la Pinacothèque Brera de Milan. «Aucune œuvre de Tiepolo n'avait été retenue à l'époque pour les collections françaises», alors même que les grands musées préféraient acquérir les primitifs italiens comme Giotto ou Botticelli, a expliqué Stéphane Loire, conservateur général au département des peintures du Louvre. «Nous avons comblé une lacune. Nous avons déjà 350 tableaux de la peinture baroque italienne des XVIIe et XVIIIe siècles, et Tiepolo, qui était la conclusion de cet ensemble, était mal représenté chez nous, par des petits tableaux et des esquisses seulement.»

● 63e Grammy Awards 2021

# Tinariwen nominé avec Amadjar

Tinariwen ou le désert, Ténéré, source d'inspiration infinie, pour le groupe de musique Algero-malien qui a été nominé avec son disque *Amadjar* au 63e Grammy Awards pour le meilleur album musique mondiale. La cérémonie aura lieu le 31 janvier 2021 sur CBS aux USA. Avec son 9e album *Amadjar* qui signifie «L'étranger de passage» en langue tamasheq sorti en 2019, ce collectif musical touareg revient enchanter nos oreilles. Trouvant son inspiration dans l'immensité et le silence du Sahara, Tinariwen sont, sans doute, les plus célèbres musiciens targuis contemporains. En voyage à longueur d'année pour des tournées à travers le monde, pour enregistrer en plein désert parfois, ou encore pour jouer pour le plaisir de soi et le plaisir du public, le son de Tinariwen est un mélange de notes produites par des instruments traditionnels et des guitares électriques. À chaque album, le son pur et unique de Tinariwen nous raconte le quotidien du peuple targui et nous plonge dans le désert, le temps d'une chanson.

Publicité

*République Algérienne Démocratique et Populaire*

**WILAYA DE DJELFA**

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCAL**

Nif : 097417019057223

Avis d'annulation d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales

Conformément aux articles 65 et 82, Du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 partant réglementation des marche publique et des délégations des services public et suite a l'évaluation de opération " étude et suivi " **lot n° 01 : piscine approximatif à idressia . lot n° 02 : piscine approximatif à gattara . lot n° 03 : piscine approximatif à feid el botma . lot n° 04 : piscine approximatif à charef . lot n° 05 : piscine approximatif à ain el bel . lot n° 06 : piscine approximatif à om el adaam . lot n° 07 : piscine approximatif à berine . lot n° 08 : piscine approximatif à had sahary . lot n° 09 : piscine approximatif à sidi laadjel . lot n° 10 : piscine approximatif à hassi el euch . lot n° 11 : piscine approximatif à dar el chioukh .** objet de concours national d'architecture restreint n° 12/DAL/SALMP/2020 à BOMOP et dans le journaux suivants : en français **«L'Echo d'Algérie»** le 08/11/2020 et en arabe " الفجر " le 09/11/2020 .

Le wali de wilaya de Djelfa – direction de l'administration locale – lance un avis d'annulation.

Tout soumissionnaire contestant la décision d'annulation , invité de se rapprocher du service d'administration locale au plus tard 03 Jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le POMOP.

**L'Echo d'Algérie : 29/11/2020** **Anep : 2016 019 127**

*République Algérienne Démocratique et Populaire*

***Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville***

***Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida***

NIF : 0991 0901 9187 019

1424/ODG/2020

***AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT***

**(Avec exigence de capacités minimales)**

***N° : 56 /2020***

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, dont le siège social est à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, lance un avis d'appel d'offres **OUVERT (Avec exigence de capacités minimales)** pour **la réalisation du RAR des 200 Logements Publics Locatifs, À BOUGARA, Programme Quinquennal 2010-2014 Tranche 2010, Wilaya De BLIDA.**

les entreprises disposant de qualification dans le domaine du Bâtiment catégorie **II** et plus (activité principale ou secondaire) en cours de validité, et ayant réalisé au moins un projet de réalisation de ≥ **50** logements ou équipements d'un montant de ≥ **40 000 000.00** DA justifier par des attestations de bonne exécution délivres par un maitre d'ouvrage public, et ayant réalisé un cumule de chiffre d'affaire des bilans des trois (03) dernières années d'un montant de ≥ **80 000 000.00 DA**, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, sis à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, contre paiement des frais de reproduction fixés à Deux Mille (2.000,00) DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant «dossier de candidature» avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant «l'Offre Technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'Offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

**1. Dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature, selon le model remplie et daté et cacheté.
- Une déclaration de probité, selon le model remplie et daté et cacheté.
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie **II** et plus en bâtiments (activité principale ou secondaire) en cours de validité.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années. Viser et cacher par les services des impôts.
- Références professionnelles du partenaire cocontractant dans des projets d'équipement aux logements justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages publics.

**2. Offre technique :**

- Moyens matériels avec les pièces justificatives notamment les factures d'achat et les cartes grises et police d'assurance en cour de validité, en cas de location, le matériel est justifié par la présentation de contrats notariés de location des matériels et équipements.
- Une déclaration à souscrire ; selon le model remplie daté et cacheté.
- Diplômes de l'encadrement et les moyens humains avec les pièces justificatives notamment les diplômes et les documents CNAS ou la CACOBATH en cours de validité et attestation de travail et l'affiliation, CNAS, liste nominatif du personnel d'exécution).
- Planning d'exécution.
- Mémoire technique.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

**3. Offre financière :**

- Lettre de soumission remplie, signé et daté
- Bordereau des prix unitaires rempli et signé.
- Devis Quantitatif et estimatif rempli et signé.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

**A Monsieur Le Directeur Général de l'O.P.G.I de Blida**
**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et évaluation des offres »**
**Avis d'Appel d'Offres OUVERT**
**(Avec exigence de capacités minimales)**
**N° 56/2020.**
**La réalisation du RAR des 200 Logements Publics Locatifs,**
**À BOUGARA, Programme Quinquennal 2010-2014 Tranche 2010, Wilaya De BLIDA.**

La date de dépôt des offres est fixée au 15 ème jour de **08.00h à 12 :00h,** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14.00h, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

La période de validité de l'offre est équivalente à (03) mois augmentée de la période de préparation des offres.

**L'Echo d'Algérie : 29/11/2020** **Anep : 2016 019 135**

## NUMEROS UTILES

### Numéros Verts

| | |
|---|---|
| - Police : | 1548 |
| - Gendarmerie nationale : | 1055 |
| - Sonelgaz : | 3303 |
| - Alerte kidnapping : | 104 |
| - Personnes en difficulté ou en détresse : | 1527 |
| - SOS Sécurité : | 112 |
| - SOS Santé : | 115 |

### Urgences

| | |
|---|---|
| - SAMU : | 021 23 50 50 |
| - Police : | 17 |
| - Protection civile : | 14 |
| - Gendarmerie nationale : | 021 96 42 22 |
| - Sapeurs-Pompiers | 021 71 14 14 |
| - Sûreté de la wilaya d'Alger : | 021 73 00 73 |
| - Centre antipoison : | 021 97 98 98 |
| - Centre des grands brûlés : | 021 63 29 95 |
| - Institut Pasteur : | 021 67 25 02 |

### Hôpitaux

| | |
|---|---|
| - CHU Mustapha : | 021 23 35 35 |
| - CHU Aït Idir : | 021 97 98 00 |
| - CHU Ben Aknoun : | 021 91 21 63 |
| - CHU Beni Messous : | 021 93 15 50 |
| - CHU Kouba : | 021 28 33 33 |
| - CHU Bab El Oued : | 021 96 06 06 |
| - CHU Bologhine : | 021 95 82 24 |
| - CHU El Kettar : | 021 96 48 97 |
| - HCA Aïn Naâdja : | 021 54 05 05 |
| - Hopital Tixeraïne : | 021 55 01 10 |
| - Hopital Zéralda : | 021 32 63 94 |
| - Centre Pierre et Marie Curie : | 021 23 66 66 |

### Compagnies Aériennes

| | |
|---|---|
| - Air Algérie : | 021 74 24 28 |
| - Tassili Airlines : | 021 50 98 58 |
| - Air France : | 021 98 04 04 |

### Dépannages

| | |
|---|---|
| - Gaz : | 021 68 44 00 |
| - Electricité : | 021 68 55 00 |
| - Service des eaux : | 021 67 50 30 |

### Radios

| | |
|---|---|
| - Chaîne I : | 021 21 48 37 |
| - Chaîne II : | 021 69 11 70 |
| - Chaîne III : | 021 48 15 15 |
| - Radio El Bahdja : | 023 70 99 99 |
| - Jil FM : | 021 69 27 27 |
| - ENRS : | 021 69 34 03/06 |

### Services

| | |
|---|---|
| - Algérie Télécom | 100 |
| - Serveur vocal chèques postaux : | 1530 |
| - Seaal : | 3394 |
| - Scouts musulmans algériens : | 3033 |
| - Association algérienne de psychiatrie : | 1512 |
| - Réclamations : | 18 |
| - Renseignements / Réveil : | 19 |
| - Télégramme : | 13 |

### Hôtels - Alger

| | |
|---|---|
| - Hôtel El Djazaïr | 026 21 80 80 |
| - Hôtel El Aurassi | 021 74 82 52 |
| - Hôtel Hilton | 021 21 96 96 |
| - Hôtel Sheraton | 021 37 77 77 |
| - Hôtel Mercure | 021 24 59 70 |
| - Hôtel Ibis | 021 98 80 20 |
| - Hôtel Albert Premier | 021 73 65 06 |
| - Hôtel Safir | 0551 42 58 48 |
| - Hôtel El Riadh | 021 45 23 58 |
| - Hôtel Mazafran | 021 32 00 00 |
| - Hôtel AZ Zéralda | 023 32 55 89 |
| - Hôtel Oasis - Kouba | 021 77 04 04 |
| - Hôtel New Day - Kouba | 023 77 47 47 |
| - Hôtel Mouflon d'Or | 021 54 25 62 |

### Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites 0776 88 22 38

### Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja 0795 22 65 77

### AEROPORTS

| | | | |
|---|---|---|---|
| - Houari Boumédiène - Alger | 021 50 91 91 | - Rabah Bitat - Annaba | 038 52 01 59 |
| - Ahmed Ben Bella - Oran | 041 59 10 77 | - Mostepha Ben Boulaïd - Batna | 023 77 01 10 |
| - Mohamed Boudiaf - Constantine | 031 81 01 24 | - 8 Mai 1945 - Sétif | 0651 88 73 66 |

### Hôtels - Sud

| | | | |
|---|---|---|---|
| - Hôtel El Djanoub - Ghardaïa | 029 89 46 20 | - Hôtel Antar - Béchar | 049 81 71 63 |
| - Hôtel - El Boustan - El Ménéa | 029 81 60 50 | - Hôtel Kerdada - Bou Saâda | 035 53 39 04 |
| - Hôtel Tahat - Tamanrasset | 029 31 21 21 | - Hôtel Le Caïd - Bou Saâda | 035 53 43 94 |
| - Hôtel Gourara - Timimoun | 049 90 26 27 | - Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud | 0660 20 88 20 |
| - Hôtel Touat - Adrar | 049 96 99 33 | - Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued | 032 11 89 02 |

### Hôtels - Est

| | |
|---|---|
| - Hôtel Marriott - Constantine | 035 53 39 04 |
| - Hôtel Ibis - Constantine | 031 99 20 00 |
| - Hôtel Cirta - Constantine | 031 92 19 80 |
| - Hôtel Le Majestic - Annaba | 038 86 54 54 |
| - Hôtel El Mountazah - Annaba | 038 65 24 12 |
| - Hôtel El Hidhab - Sétif | 036 51 41 34 |

### Hôtels - Ouest

| | |
|---|---|
| - Hôtel Sheraton - Oran | 041 59 01 00 |
| - Hôtel Royal - Oran | 041 29 17 17 |
| - Hôtel Ibis - Oran | 041 98 23 00 |
| - Hôtel Renaissance - Tlemcen | 043 40 11 11 |
| - Hôtel Les Zianides - Tlemcen | 043 27 71 21 à 25 |
| - Hôtel Ziri - Ghazaouet | 043 32 30 25 |

## TF1 — 21h05 : Titanic

1996. Lancé sur la piste du «Cœur de la mer», un fabuleux diamant bleu, le chasseur de trésors Brock Lovett a pris la tête d'une mission d'exploration sous-marine. Tous les indices mènent en effet à l'épave du Titanic, échoué dans l'Atlantique Nord par 3 821 mètres de fond...

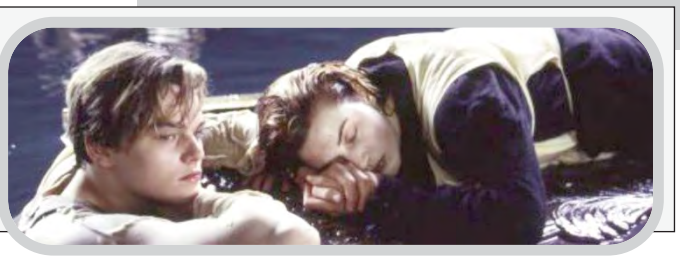

## 21h05 : Skyfall — .2

007 doit récupérer un fichier top secret. Il en va de l'avenir du renseignement british. C'est pourquoi, dans le feu de l'action, M n'hésite pas à le sacrifier. Déclaré mort, Bond panse ses plaies sous les tropiques. Lorsqu'une bombe ravage l'immeuble du MI6,...

## 21h05 : Les enquêtes de Vera — .3

Alan Wilmott, le riche PDG d'un groupe de sociétés de jeu, est abattu lorsqu'il surprend deux cambrioleurs qui menacent sa famille. Ce qui, à première vue, semble être une affaire réglée pour l'inspecteur Vera Stanhope et son équipe, s'avère rapidement plus compliquée...

## 23h10 : Enquête exclusive — M6

Yiwu, en Chine, est le plus grand bazar du monde : 100 000 boutiques, des centaines de kilomètres de galeries marchandes et une activité soutenue et ininterrompue. À 250 kilomètres de Shanghai, les marchands du monde entier viennent s'approvisionner en objets, petits cadeaux et gadgets bons marché...

## 21h05 : Soleil rouge — C8

Sakaguchi, ambassadeur du Japon aux États-Unis, a pris place à bord du Transcontinental Express pour se rendre à Washington. Il doit remettre au Président américain un présent offert par le Mikado: un magnifique sabre en or...

## 21h05 : Equalizer — TFX

Robert McCall, ancien espion, pense en avoir enfin terminé avec son sombre passé. Résolu à mener une vie paisible, l'homme voit ses projets perturbés quand il croise le chemin de Teri, une adolescente qui s'est retrouvée sous la coupe de gangsters russes...

## 21h00 : Chicago Fire — C STAR

Pridgen, le nouveau chef intérimaire de la caserne, se retrouve sous le feu des critiques après avoir fait une erreur tactique lors d'une intervention concernant l'incendie d'appartement. N'assumant pas son erreur il essaie de reporter la faute sur ses subordonnés...

## 21h05 : Germinal — 6ter

En France, sous le Second Empire. Un homme sans attaches, venu travailler dans les mines du Nord, cristallise le mécontentement ouvrier. Il organise une grève visant à l'amélioration des conditions de vie et de travail. Mal reçue par le patronat et minée par ses propres contradictions, l'épreuve tournera au bain de sang...

## 21h05 : Scorpion — W9

Alors qu'un virus dangereux menace de se répandre, l'unité Scorpion est chargée de localiser un singe, dont l'espèce est rare et menacée, en Amazonie. Ce primate possède l'anticorps nécessaire au développement d'un remède...

## Ligue 1

# Un début timide et sans engouement

*Peu d'enthousiasme pour la reprise du championnat, ce week-end, malgré un arrêt interminable de la compétition dû à la pandémie de la Covid-19. Cela n'a pas provoqué un engouement, comme on aurait pu le croire.*

Il faut dire aussi que les conditions ne s'y prêtent guère. Il y a une actualité beaucoup plus préoccupante pour se laisser distraire par une partie de pousse-ballon retransmise lugubrement et accompagnée d'un commentaire tout aussi lénifiant resté figé dans le temps. Aussi, jouer devant des tribunes affreusement vides n'encourage pas les envolées techniques, ni le dépassement de soi. Les joueurs avaient les jambes lourdes et manquaient cruellement de rythme, ce qui explique en partie le spectacle parfois affligeant et récurrent auquel le téléspectateur est soumis. Le nivellement par le bas a créé une sorte de cacophonie sur le terrain où le ballon malmené aurait souhaité être enterré avec Maradona. Vendredi, le bilan gracile de la journée affichait quatre nuls dont deux 0 à 0 et déjà deux coachs limogés. Si celui de l'USMA, François Ciccolini a été licencié la semaine dernière pour «faute grave» n'ayant apparemment aucune relation avec le côté technique, Yamen Zelfani en revanche a été saqué de la JSK suite à la contre performance de son équipe à domicile face au CABBA. Les dirigeants de la JSK tirent plus vite que leur ombre n'accordant aucune circonstance atténuante à leur entraîneur. Un coach remercié dès la première journée, les responsables des Canaris ont fait fort. Un record difficile à battre. Ils contribuent néanmoins à animer un championnat morose qui à défaut de spectacle sur le terrain se fait remarquer en dehors. On ne sait pas ce qu' il nous réserve dans les coulisses. Son côté surréaliste et incongru lui confère une singularité amusante, à condition de ne pas le prendre très au sérieux. Cela dit, si le vendredi il n'y avait vraiment rien à se mettre sous la dent, hier samedi, les clubs se sont quelque peu rattrapés. Il y a eu des buts, des courses-poursuites (Magra – ASO Chlef), et même une équipe qui s'est imposée en dehors de ses bases, la JS Saoura en l'occurrence victorieuse à Médéa. De quoi réchauffer un peu l'ambiance en cette journée pluvieuse. Quant à l'affiche de la journée entre l'USMA et l'ESS disptée à Bologhine, elle s'est terminée en faveur des visiteurs (0 – 2), qui met déjà les Usmistes sous pression. Les Rouge et Noir entament mal la nouvelle saison, malgré des gros investissements de la nouvelle équipe dirigeante. On n'est qu'à la première journée, diriez-vous, oui mais chez nous la patience s'érode rapidement. L'exemple de la JSK en est la parfaite illustration. Antar Yahia a demandé du temps pour reconstruire l'équipe. Mais ce n'est pas sûr qu'il l'aura, surtout que ça gronde chez une frange de supporters. Certains « proches » du club mis à l'écart depuis sa venue, l'attendent au tournant. Résistera-t-il à pression ? Tout dépend de sa foi dans son projet et du soutien de ses dirigeants.

**Ali Nezlioui**

## Résultats :

**Vendredi 27 novembre :**

CS Constantine 0-WA Tlemcen 0
NA Hussein Dey 1-MC Oran 1
RC Relizane 1-Paradou AC 1
JS Kabylie 0 – CA Bordj Bou Arreridj 0

**Samedi 28 novembre :**

O Médéa 0-JS Saoura 1
NC Magra 3-ASO Chlef 2
US Biskra 1-JSM Skikda 0
USM Alger 0-ES Sétif 2
USM Bel Abbès-MC Alger et AS Aïn M'lila-CR Belouizdad sont reportés à une date ultérieure

## Ligue 1

# 5 autres clubs signent la convention tripartite

Cinq clubs de la Ligue 1 ont signé la convention tripartite avec la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) et un cabinet d'expertise, ainsi qu'une deuxième convention entre le Club sportif amateur (CSA) et la Société sportive par actions (SSPA), a annoncé, hier, la Fédération algérienne de football (FAF).

«La DCGF tient à féliciter les SSPA du NC Magra, de la JS Kabylie, de la JS Saoura, du WA Tlemcen et de l'US Biskra pour avoir satisfait tous les préalables, en remettant les 19 documents exigés, et surtout pour avoir Cabinet d'expertise) ainsi que la convention CSA - SSPA», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué diffusé sur son site officiel. Une démarche administrative qui s'inscrit dans le cadre de l'opération d'obtention de la licence de club professionnel (LCP) pour la saison 2020-2021, tel que décidé par le Bureau fédéral de la FAF en janvier 2020.»

La DCGF note avec satisfaction les efforts consentis par plusieurs clubs professionnels dans cette perspective et les félicite», indique l'instance présidée par Réda Abdouche et qui relève de la Fédération algérienne de football. La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) avait annoncé, jeudi soir, avoir procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de 15 clubs de l'élite, pour «non -respect du dépôt des documents pour (l'obtention) de la licence professionnelle et absence de la signature du contrat SSPA/Cabinet».

La liste des clubs concernés et qui a été établie par la DCGF comporte le MC Alger, le CR Belouizdad, l'ES Sétif, le NA Hussein Dey, l'AS Aïn M'lila, le Paradou AC, le CS Constantine, le MC Oran, l'USM Alger, l'Olympique Médéa, le CA Bordj Bou-Arréridj, la JSM Skikda, l'ASO Chlef, l'USM Bel-Abbès et le RC Relizane. La commission de discipline a accordé un délai de 45 jours, à compter du 26 novembre, pour permettre aux clubs de se conformer aux instructions de la FAF. Faute de quoi, elle «procédera à l'application de l'article 107 du code disciplinaire de la FAF (amendes, déduction de points)», conclut l'instance dirigeante de la compétition.

## EN

# Djamel Belmadi positif au Covid-19

Le sélectionneur de l'équipe nationale, Djamel Belmadi, a été testé positif au Covid-19, a indiqué, ce samedi, la Fédération algérienne de football (FAF), au lendemain de l'annonce de la contamination du président Kheireddine Zetchi. «Le président de la Fédération algérienne de football et les membres du Bureau fédéral souhaitent un prompt rétablissement aux quelques joueurs de la sélection nationale ainsi qu'au sélectionneur Djamel Belmadi qui ont été contaminés à la Covid-19», indique l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel.

Outre Zetchi et Belmadi, quatre internationaux algériens, à savoir Ramy Bensebaïni (Borussia Monchengladbach/Allemagne), Yacine Brahimi (Al-Rayyan Sport/Qatar), Aïssa Mandi (Real Betis/Espagne) et Izzedine Doukha (Raed/Arabie saoudite) avaient été testés positifs au Covid-19 la semaine dernière, au retour du stage des Verts, ponctué par deux matchs contre le Zimbabwe (3-1, 2-2) pour le compte des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021.

## Ligue des champions

# Le MCA arrache le nul devant les Buffles du Borgou (1-1)

Le MC Alger, représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique de football, a arraché le nul devant son homologue béninois des Buffles du Borgou, sur le score de 1-1 (mi-temps: 1-0), en match comptant pour le tour préliminaire (aller), disputé samedi à Porto-Novo.

Le MCA a ouvert le score par Rebiaî (25e), avant que les locaux n'égalisent par Monoi Vientula (72e). Le match retour aura lieu le 4 décembre prochain au stade du 5-Juillet (Alger).

Le second représentant algérien, le CR Belouizdad, champion d'Algérie sortant, affrontera dimanche au stade du 5-Juillet (17h00) la formation libyenne d'Al-Nasr.

## FAF

### Lancement prochain d'une école des gardiens de but

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) compte créer la première école des gardiens de but au sein de la deuxième académie qui sera installée au Centre technique régional (CTR) de Sidi Bel-Abbès. Le directeur technique national, Chafik Ameur, présentera le projet de cette école lors de la prochaine réunion du bureau fédéral de la FAF pour examen et validation.

«Ce projet, qui débutera avec une dizaine de jeunes gardiens de but (scindés en deux groupes avec des garçons nés en 2006 et 2007), s'inscrit dans le cadre du plan de développement du football national et de la mise en œuvre des recommandations du symposium sur le renouveau du football national organisé par la FAF les 11 et 12 décembre 2017 à Alger, notamment l'atelier formation et développement.».

## JS Kabylie

### Zelfani limogé

La direction de la JS Kabylie a limogé son entraîneur en l'occurrence le Tunisien, Yamen Zelfani après le faux pas concédé hier à domicile face au CA Bordj Bou-Arréridj à l'occasion de la première journée du championnat.

C'est le DTS des jeunes catégories, Moh Younsi qui va assurer l'intérim en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur.

## CAF CL

### Karim Aribi meilleur buteur

Le nouvel international algérien, Karim Aribi, remporte le titre de meilleur buteur de la Ligue des Champions africaine 2019-2020.

Ayant rejoint le club français de Nîmes Olympique l'été dernier, le buteur de 26 ans n'a pas été dépassé au classement des buteurs en compétition africaine.

Karim Aribi a inscrit 11 buts avec l'Etoile sportive du Sahel avant de dire adieu à la Ligue des Champions en quart de finale contre le Widad Casablanca.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

**Météo**

| | Alger | Oran | Constantine | Béchar | Ouargla |
|---|---|---|---|---|---|
| Min° | 11° | 8° | 8° | 7° | 8° |
| Max° | 18° | 19° | 14° | 17° | 23° |

**Horaires des prières** — Alger

| El Fadjr | El Dohr | El Aasr | El Maghreb | El Icha |
|---|---|---|---|---|
| 06h09 | 12h36 | 15h13 | 17h32 | 18h58 |

Coronavirus

# 1044 nouveaux cas, 622 guérisons et 21 décès ces dernières 24 heures en Algérie

Mille quarante-quatre (1044) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 622 guérisons et 21 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, ce samedi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 81 212 dont 1044 nouveaux cas, soit 2,4 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2393 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 52 568, a précisé le Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 11 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, moins de dix cas, 18 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 19 autres ont enregistré plus de dix cas. Par ailleurs, 51 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

47e session du Conseil des MAE

## Boukadoum s'entretient à Niamey avec plusieurs de ses homologues

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est entretenu, en marge de sa participation à la 47e session du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), tenu à Niamey (Niger), avec plusieurs de ses homologues arabes et africains. Boukadoum s'est entretenu notamment avec le chef de la diplomatie de Tunisie Othmane Jrandi, de Libye Mohamed Tahar Siala, du Niger Kalla Ankourao, du Tchad Amine Abba-Sidick et du Togo Robert Dussey. Il s'est également entretenu avec son homologue turc Mevlut Cavusoglu, et Koweitien Sheikh Ahmad Nasser al Sabah.

Procès d'Abdelkader Zoukh

## Le parquet de Tipasa requiert 15 ans de prison, verdict le 12 décembre

Le procureur du tribunal de Tipasa a requis, hier, une peine de 15 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de dinars contre l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh. Comparaissant, hier, après maints report de son procès, devant le tribunal de première instance de Tipasa, Zoukh devait répondre de plusieurs chefs d'accusation, dont l'offre délibérée de privilèges non justifiés à un tiers lors de le conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, agrément d'exonérations fiscales et de rédactions sans justificatif légal.
Le verdict sera rendu le 12 du mois prochain.

AADL 2

## L'AADL lance une dernière opération de choix du site au profit des souscripteurs

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a lancé, hier matin, la dernière opération de choix du site, au titre du programme AADL 2 au profit de 101 891 souscripteurs dans 33 wilayas, a indiqué, ce samedi, le DG de l'Agence, Tarek Belaribi. Le quota de logements proposé au choix à Alger inclut 44 457 unités, selon le DG qui a affirmé que «les souscripteurs sont invités à partir de ce samedi à 11h à choisir parmi les 11 sites proposés». À noter que la date-butoir pour le choix du site a été avancée au 28 novembre, au lieu du 30 préalablement fixé, «le site étant techniquement prêt et les préparatifs parachevés avant les délais, dans l'espoir de permettre aux souscripteurs d'effectuer leur choix aisément en profitant du week-end», a-t-il expliqué. Après consultation du site électronique de l'agence AADL, un total de 20 sites est proposé sur Alger, Blida, Tipasa et Boumerdès au profit des Algérois. Il s'agit, en effet, des sites implantés à Beni Tamou, Bouinan, Meftah, Larbaa à Blida, Fouka, Douaouda et Bou Ismaïl à Tipasa, et Boudouaou.
La wilaya d'Alger compte le plus grand nombre de sites sis à El Harrach, Réghaia, Douera, Khraicia, Birtouta, El Melha, Draria, El Achour, Bordj El Bahri, Aïn Benian, Zéralda et Sidi Abdellah. A une question sur le taux d'avancement des travaux dans les sites susmentionnés, Belaribi a fait remarquer que «partout dans les sites proposés, les travaux de réalisation ont débuté depuis quelques mois déjà.

Risques de la conduite lors des intempéries

## La DGSN lance une campagne de sensibilisation

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, via ses pages sur les réseaux sociaux, une campagne de sensibilisation sur les risques de la conduite lors des intempéries que connaissent certaines régions du pays. Dans ce cadre, la DGSN a appelé tous les usagers de la route, parmi les chauffeurs de bus de transport des voyageurs, de camions, de véhicules légers et de motocycles, à faire preuve de vigilance dès les premières précipitations de pluie. La DGSN a insisté sur l'impératif d'effectuer un contrôle technique périodique ou exceptionnel des véhicules et de vérifier l'état des roues, les phares, les freins ainsi que les accessoires de visibilité. Dans ses recommandations, la direction met l'accent sur la nécessité de «faire preuve de prudence dans les régions montagneuses et forestières où il a y moins de visibilité, particulièrement pendant la nuit et en cas de brouillard, ce qui impose aux conducteurs de réduire la vitesse et de respecter rigoureusement la signalisation dans les agglomérations, près des écoles et des établissements d'enseignement». Le facteur humain étant la principale cause des accidents de la circulation, la DGSN met en garde les conducteurs contre les risques de l'excès de vitesse, dès les premières pluies. La DGSN rappelle le numéro vert **1548** et celui de secours **17** mis à la disposition des citoyens 24h/24h pour leur prêter assistance en collaboration avec les partenaires concernés. La direction appelle les citoyens des régions qui enregistrent des intempéries à suivre les Bulletins météorologiques spéciaux (BMS) diffusés par les médias et les radios locales, pour prendre les mesures à même de protéger les citoyens et préserver les biens.

● Bouira

## Un agent de police retrouvé pendu à l'intérieur de son domicile familial

Un agent de police relevant de la Sûreté de daïra de Bechloul (wilaya de Bouira) a été découvert, vendredi, pendu à l'intérieur du domicile familial. Le corps sans vie de l'agent de police a été découvert dans «des conditions indéterminées» par un membre de sa famille, précisant que le domicile familial du défunt, qui était en congé annuel, est situé au village Beni Yekhlef, commune et daïra de M'chedellah. La DGSN a souligné que, selon les informations recueillies auprès des membres de la famille de l'agent de police mort, le défunt «n'avait aucun problème familial et jouissait d'une bonne réputation dans son milieu professionnel». Notons que «l'enquête, actuellement en cours par le parquet de céans, déterminera les causes de ce drame et ses motivations».

● Sahara occidental

## Rassemblement à Paris pour réclamer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Des centaines de manifestants se sont réunis, hier à la place de la République à Paris, pour dénoncer la répression marocaine à l'encontre des Sahraouis et exiger une réunion d'urgence du Conseil de sécurité en vue d'accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental occupé.
Le rassemblement a été tenu à l'appel du Collectif des associations de la Communauté sahraouie en France et la Plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental, a indiqué Mohamed Sidati évoquant un «évènement important» qui marque» l'unité et la cohésion du peuple sahraoui».
La manifestation vient également en soutien aux 19 prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik, dont les peines ont été injustement confirmées par la cour de Cassation de Rabat.

**APS**